

CROISSANT-ROUGE ALGERIEN - UNHCR

La présidente du CRA reçoit le représentant du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés en Algérie

P02

www.jeunessedalgerie.dz

jeunesse d'Algérie

Quotidien national d'information

SAMEDI 19 AVRIL 2025 /N° 3497 /Prix:10 DA

LE DGSN REÇOIT SON HOMOLOGUE ITALIEN :

La coopération et la coordination sécuritaires au centre de cette rencontre

P02

PREMIERE RENCONTRE REGIONALE DES JOURNALISTES ET PROFESSIONNELS DES MEDIAS A ORAN :

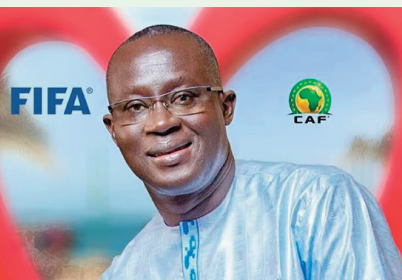
Des recommandations pour soutenir et promouvoir la profession journalistique



P06

Le président de la fédération sénégalaise dénonce la mainmise du Maroc sur la CAF

P08



CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL: Le MC Alger écope de deux matchs à huis clos

P09

LE MINISTRE EGYPTIEN DES AFFAIRES ETRANGERES EN ALGERIE : Il a salué le rôle de l'Algérie en faveur des causes arabes

P02



ÉDUCATION NATIONALE : Un calendrier chargé pour Saâdaoui

P03

LE DGSN REÇOIT SON HOMOLOGUE ITALIEN La coopération et la coordination sécuritaires au centre de cette rencontre



Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), M. Ali Badaoui, a reçu, jeudi, son homologue italien, M. Vittorio Pisani, en visite en Algérie à la tête d'une délégation de haut niveau, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération et la coordination sécuritaires ainsi que de partager les expertises en matière de formation. La visite du Directeur général de la Police italienne en Algérie s'inscrit dans le cadre de l'accord sécuritaire liant les deux pays, signé en février 2024 par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et son homologue italien, visant à adapter la coordination et la coopération communes aux nouveaux défis sécuritaires. Cette rencontre, tenue au siège de la DGSN, a donné lieu à des échanges entre les deux parties, axés sur «l'examen des mécanismes opérationnels destinés à renforcer la coopération et la coordination sécuritaires en matière de lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, en particulier le crime organisé transfrontalier, ainsi que sur le partage d'expériences et de sa-

voir-faire en matière de formation». Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Badaoui a affirmé que cette rencontre constituait «une opportunité propice pour œuvrer ensemble à hisser la coopération et la coordination policières communes vers de hauts niveaux, au mieux des intérêts des deux parties». Il a, également, précisé que la lutte contre les diverses menaces sécuritaires requiert «un renforcement accru de la coordination et de la coopération entre les forces de l'ordre des deux pays», notamment en ce qui concerne le crime organisé transnational, tel que le trafic d'armes, de munitions et de stupéfiants, la cybercriminalité, la criminalité économique, la traite des êtres humains, le trafic d'organes et la migration clandestine. Le DGSN a souligné que la coopération et la coordination se réalisent par «un échange efficace d'informations opérationnelles et d'expertises ainsi que par l'intensification des visites entre responsables, de manière à contribuer à la neutralisation et à la répression des réseaux du crime organisé». Dans le même ordre d'idée, M. Badaoui s'est félicité des «relations privilégiées» unissant la Police algérienne et son homologue italienne, expliquant que ces liens reposaient sur «des valeurs et des standards communs s'inscrivant dans le cadre de l'action bilatérale et multilatérale et dans l'espace des instances de l'Union européenne (UE) chargées de la lutte contre le crime organisé et le terrorisme». Pour sa part, M. Vittorio Pisani a mis en exergue «la convergence de vues entre les deux parties sur l'ensemble des questions d'intérêt commun», relevant, par là même, l'impératif de «renforcer les échanges et la coordination opérationnelle». La vision partagée des deux pays permettrait d'aboutir à «des modèles de coopération susceptibles de consolider la coordination en matière d'échange d'informations», a-t-il dit, rappelant que la Police italienne se tient «ouverte à toute forme de coopération et de coordination avec son homologue algérienne».

CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN - UNHCR La présidente du CRA reçoit le représentant du Haut- commissariat des Nations unies pour les réfugiés en Algérie



La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Ibtissem Hamlaoui, a reçu jeudi, le représentant du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) en Algérie, M. Alistair Bolton, indique un communiqué du CRA. Cette rencontre a été l'occasion «d'examiner les voies et moyens de renforcer la coordination sur le terrain, de développer des programmes d'aide humanitaire et d'améliorer les mécanismes de réponse aux besoins sanitaires, psychologiques et sociaux des réfugiés», précise la même source. A cette occasion, Mme Hamlaoui a renouvelé «l'engagement du CRA à aider les réfugiés sahraouis dans les camps de Tindouf et à leur assurer la prise charge et l'accompagnement nécessaires, dans le cadre du partenariat efficace avec l'UNHCR, pour renforcer la solidarité et relever les défis humanitaires actuels». Pour sa part, M. Bolton a salué «les efforts considérables consentis par le CRA et l'Etat algérien à tous les niveaux», assurant de «son plein soutien à toute action d'aide humanitaire en faveur des réfugiés sahraouis», conclut le communiqué.

LE MINISTRE ÉGYPTIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES EN ALGÉRIE

Il a salué le rôle de l'Algérie en faveur des causes arabes

Le ministre des Affaires étrangères, de l'Immigration et des Expatriés égyptiens, M. Badr Abdel-Atty, a salué, jeudi, le rôle majeur de l'Algérie en faveur des causes arabes, notamment la cause palestinienne, à partir de son siège au Conseil de sécurité des Nations Unies. S'exprimant au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à qui il a remis une lettre de son homologue égyptien, M. Abdel Fattah Al-Sissi, M. Abdel-Atty a indiqué avoir fait part au président de la République de «l'estime de l'Egypte pour le rôle majeur de l'Algérie en faveur des causes et des droits arabes, y compris la cause palestinienne, à partir de son siège au Conseil de sécurité». Lors de cette audience, «les efforts arabes visant à contrer les tentatives de liquidation de la cause palestinienne ont été également évoqués», a ajouté le chef de la diplomatie égyptienne. «J'ai salué la position de l'Algérie à l'égard des frères palestiniens et son soutien à leur droit à demeurer sur leur terre et à faire face aux lans de déplacement forcé», a-t-il déclaré. A ce propos, il a indiqué avoir «écouté les visions du président de la République concernant le soutien constant de l'Algérie au peuple palestinien» à tous les niveaux. Il a également dit avoir informé le président de la République des «derniers efforts soutenus consentis par l'Egypte, en coopération avec le Qatar et les Etats-Unis d'Amérique, pour faire ces-



ser la guerre d'agression inique contre le peuple palestinien résistant dans la bande de Ghaza et œuvrer à mettre fin aux souffrances du peuple palestinien frère à travers le retour à l'accord de cessez-le-feu conclu le 19 janvier dernier». La rencontre a en outre permis de passer en revue «le plan arabo-musulman pour la reconstruction de la bande de Ghaza dès la conclusion d'un accord de cessez-le-feu», a-t-il ajouté, soulignant avoir «informé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de la volonté de l'Egypte d'abriter la Conférence internationale du Caire sur la reconstruction, en vue de mettre en œuvre

ce plan arabo-musulman». Il a, dans ce sens, mis en évidence la convergence de vues entre l'Algérie et l'Egypte quant à «la nécessité de consentir davantage d'efforts pour réaliser la sécurité, la stabilité et la paix dans la région, à la lumière des évolutions accélérées au Moyen-Orient, dans le monde arabe et dans le continent africain». S'agissant de la coopération bilatérale, M. Abdel-Atty a rappelé la visite du président de la République en Egypte au mois d'octobre dernier, saluant, à cet égard, la teneur des entretiens entre les présidents des deux pays, qui avaient réaffirmé «le caractère vital et exceptionnel des relations bilatérales et les liens historiques profonds qui unissent l'Algérie et l'Egypte et les deux peuples frères». La rencontre a aussi permis de réaffirmer «la forte volonté commune de hisser les relations bilatérales vers des horizons plus vastes à tous les niveaux» et de «passer en revue les partenariats en matière de développement entre les deux pays», a-t-il précisé. Et d'ajouter que l'audience a également été l'occasion d'évoquer les préparatifs en cours en prévision de la Grande commission mixte algéro-égyptienne, qui devrait se réunir au Caire cette année. Abdel-Atty a, par ailleurs, adressé ses félicitations à l'Algérie pour son élection en qualité de membre du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA).

jeunesse d'Algérie
Quotidien national d'information

Quotidien National d'information
«Jeunesse d'Algérie»
Edité par la Sarl
«Jeunesse communication»
Au capital de 100.000 DA

Siège social :
Sidi Bachir, lotissement 98,
N° 12 Bir-el-Djir, Oran
RC N° : 11B .31/000112565
NIF : 001131011256517

**REDACTION,
ADMINISTRATION,
PUBLICITE**
TEL / FAX 041 40 14 68

Directeur general :
ALI GUETTAF
Directrice de publication :
ZIDANE NACERA

Impression : Ouest -SIO - Oran
Diffusion : Sarl SDPO- Oran

Sites Internet :
www.jeunessedalgerie.dz
www.chebabdjazairi.dz
Email : jeunesdz@yahoo.fr

Les documents, manuscrits, photocopies et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas être réclamés.

Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité. Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz -agence.oran@ anep.com.dz
agence.annaba@ anep.com.dz -agence.ouargla@anep.com.dz -agence.constantine@anep.com.dz

PRESSE

Mohamed Meziane promet du nouveau

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a reçu, hier, en son département, les journalistes ayant participé à une session de formation dispensée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (Aapi), représentée à l'occasion par son directeur général, Omar Rekkache. Lors d'une allocution précédant la remise des diplômes aux représentants des médias à l'issue de leur cursus à l'Aapi, Meziane a particulièrement salué l'enthousiasme dont ont fait preuve les hommes et femmes de presse lors de ces ateliers animés par les cadres de l'agence et souvent par Rekkache en personne. Rappelons que la session de formation s'est déroulée durant le mois sacré de Ramadhan au siège de l'Aapi, à Alger. Meziane a ensuite souligné l'importance d'une information sûre et précise dans le façonnage d'un contenu journalistique crédible. « Seul l'accès à des sources officielles et sûres permet de recueillir des données exactes et donc de fournir des informations précises », a-t-il fait savoir en ajoutant qu'un journaliste précis a ce mérite de retenir l'attention. Le ministre a, en outre, souligné que cette approche méthodologique qui s'appuie sur des données chiffrées et exactes est un puissant levier au service de toute entreprise de presse qui aspire à s'élever et à se distinguer. Meziane, fidèle à son credo,



n'a pas manqué de rappeler : « Je ne fais pas de différence entre le public et le privé », suggérant que tous les supports médiatiques sont d'abord au service de l'économie nationale. Il a, à ce titre, renvoyé à la conviction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune qu, en matière d'information, a toujours estimé que l'institution médiatique était «un outil nécessaire pour tout édifice démocratique et nous avons l'espoir d'édifier une démocratie responsable» et que «sans une presse responsable et professionnelle, nous n'irons pas très loin. ». Meziane a, dans la foulée, annoncé du nouveau pour la presse, sans pour autant donner davantage de détails... Le DG de l'Aapi, Omar Rekkache, a, pour sa part, exprimé sa reconnaissance au ministre de la Communication pour son appui à

pareilles initiatives. Il a ensuite annoncé l'élaboration prochaine d'une autre initiative en direction des journalistes économiques. Rekkache a eu à son tour de rappeler le rôle primordial que jouent les médias, tous supports confondus, dans la promotion de l'image du pays à l'étranger, auprès des investisseurs internationaux, notamment. « Vous êtes nos ambassadeurs. La mission des médias consiste à relater fidèlement les expériences réussies en matière d'investissement et de réalisations économiques. Il est pareillement question de rendre compte des étapes accomplies dans l'amélioration du climat d'investissement dans notre pays. Et surtout de mettre toute la lumière sur les fruits des réformes engagées en matière de climat des affaires et d'investissement » a souligné Rekkache.

ALGERIE-MAURITANIE

Les relations stratégiques préservées

Le général d'armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a reçu, hier, en audience Henana Ould Sidi, le ministre de la Défense, des Affaires des retraités et des Enfants des martyrs de la République islamique de la Mauritanie. La rencontre, comme souligné dans un communiqué du ministère de la Défense nationale, a eu lieu au siège de l'état-major de l'Armée nationale populaire. Après la cérémonie d'accueil, les deux parties, a indiqué la même source, «ont abordé les développements sécuritaires dans la région de l'Afrique du Nord et le continent africain». Des points de vue ont également été au cœur de la discussion entre les deux parties portant, indique le MDN, sur «des questions d'intérêt commun et les voies et moyens à même de renforcer la coopération militaire entre les deux pays frères». Ce fut l'occasion pour le général de l'ANP de prononcer une allocution, souhaitant la

bienvenue à la délégation hôte. Dans son intervention, le chef d'état-major souligne : «Je tiens, tout d'abord, à vous souhaiter, ainsi qu'à la délégation qui vous accompagne, la bienvenue en Algérie», en souhaitant que « cette visite sera fructueuse et bénéfique pour les deux parties». Poursuivant son allocution, le général d'armée ne manquera de rappeler que «l'Algérie et la Mauritanie, de par les liens géographique, historique et culturel qui les lient, partagent les mêmes ambitions et les mêmes défis», ce qui fait de leurs relations bilatérales, a ajouté le chef d'état-major «un exemple à suivre en termes de coopération et de complémentarité entre les pays arabes et africains». Le général de l'ANP a abordé également l'importance stratégique que revêtent les relations algéro-mauritaniennes, soutenant que cette relation «ne provient pas seulement des dénominateurs communs qui lient les deux pays, mais également du rôle axial que joue cette coo-

pération dans la stabilité de l'ensemble de la région». Par ailleurs, a-t-il ajouté, «des défis sécuritaires, économiques et géopolitiques auxquels notre région est exposée nous imposent aujourd'hui, plus que jamais, à densifier l'action commune, selon une vision homogène et perspicace, qui repose sur le dialogue, la coordination, l'échange d'expériences et les bonnes pratiques dans les domaines d'intérêt commun». Justement, et à ce même propos, Saïd Chanegriha soutient que, dans cette perspective, l'Algérie veille, sous la conduite d'Abdelmadjid Tebboune, président de la République, à «consolider ses relations bilatérales avec la Mauritanie, dans les différents domaines», notamment assure encore le chef d'état-major «sécuritaire car, en Algérie, nous avons la conviction que la sécurité et la stabilité de nos deux pays nécessitent un niveau de convergence, de coordination et de concertation des plus élevés».

ÉDUCATION NATIONALE

Un calendrier chargé pour Saâdaoui

L'agenda du ministère de l'Éducation nationale s'annonce particulièrement chargé. Des rencontres-marathons avec les syndicats, préparatifs liés au bac et au BEM dans leurs versions 2025 et autres dossiers de premier ordre. La pression s'exerce sur le ministre Mohamed Seghir Saâdaoui et son staff, en première ligne, le président de la commission chargée du dialogue social, ayant entamé, hier, les consultations avec les syndicats du secteur. Comme promis, le ministère de l'Éducation nationale a entamé ses rencontres avec les représentants des syndicats des fonctionnaires du secteur, dans le cadre de ses réunions consacrées à l'examen des propositions liées au statut particulier et au régime indemnitaire des personnels de l'éducation. C'est ce qui ressort du dernier communiqué de la tutelle. Dans le cadre de la poursuite des séances d'étude et d'examen des observations et des propositions des organisations syndicales agréées, et ce conformément au calendrier annoncé précédemment, le président de la commission chargée de recueillir les observations et les propositions des responsables des organisations syndicales agréées par le secteur, a supervisé, mardi matin, au siège du ministère, l'ouverture de la séance de travail avec les organisations syndicales représentant les fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Éducation nationale », précise le communiqué du ministère. S'exprimant à l'occasion, le président de la commission a souligné « l'importance, pour les syndicats concernés, de formuler des propositions consensuelles concernant cette catégorie ». Poursuivant, il a précisé que « les travaux de la commission se poursuivront pendant une semaine, afin de lui permettre de mener à bien ses travaux », ajoute le communiqué. Le ministère avait indiqué qu'une semaine serait consacrée à chaque corps professionnel pour parvenir à des recommandations unifiées. En cas de consensus, le calendrier pourrait même être avancé pour gagner du temps. À l'inverse, la durée des discussions peut être prolongée, sans pour autant bousculer l'agenda initial. Une réunion est prévue le 29 avril prochain, avec les représentants d'organisations syndicales, dont les statuts particuliers couvrent les corps appartenant à la catégorie des personnels de laboratoire, suivie d'une autre le 6 mai prochain, à laquelle prendront part les partenaires sociaux dont les statuts couvrent les corps affiliés à la catégorie des personnels des cantines scolaires, et d'une réunion le 13 mai prochain, avec les représentants des organisations syndicales dont les statuts concernent les corps affiliés à la catégorie des personnels des services économiques. La journée du 20 mai sera, quant à elle, consacrée aux représentants des organisations syndicales dont les statuts couvrent les corps affiliés à la catégorie des personnels administratifs, et des établissements de l'éducation et de l'enseignement. La tutelle devra également se réunir le mardi 27 mai prochain avec les organisations syndicales, dont les statuts couvrent les corps de la catégorie du personnel de l'inspection. Les dates précitées ne sont pas les seules retenues dans le calendrier du ministère de l'Éducation nationale. La reprise des cours avait, pour rappel, été marquée par un signe d'apaisement au sein des établissements scolaires, notamment avec le gel du boycott de l'opération de la remise des relevés de notes. De nombreux parents d'élèves interrogés par nos soins affirment avoir reçu les bulletins. D'autres ont pu consulter les notes de leurs protégés sur le site consacré à cet effet. Par ailleurs, il est utile de rappeler que les examens officiels approchent à grands pas. D'abord, ce sera le tour du BEM dont l'examen aura lieu du 1er au 3 juin. Ensuite, ce sera au tour des candidats au baccalauréat, qui composeront pendant cinq jours non-stop, du 15 au 19 juin prochain.

CHEIKH EL KOUNTI, CHEF DE LA TRIBU KOUNTA «Les Maliens ont confiance en l'Algérie»

Dans une lettre en cinq points adressée à l'opinion publique malienne et algérienne, le notable de la tribu Kounta au Mali, Cheikh Sid Amar El Kounti, annonce solennellement son soutien indéfectible à l'État et au peuple algériens dans sa crise avec les «putschistes» maliens. Dans sa lettre de démenti, «de la part de la Tariqa Mohammadia El Mokhtaria El Kountia Al Ifriqia contre les accusations fallacieuses des putschistes, défaitistes et bellicistes de Bamako», le chef de la tribu des Kounta s'insurge contre «les accusations infondées et fallacieuses contre la République démocratique et populaire algérienne de couvrir le terrorisme».

ZITOUNI ET REZIG SE PENCHENT SUR LA QUESTION L'impératif d'une exportation efficace

Deux ministres chargés du Commerce, Tayeb Zitouni et Kamel Rezig, ont coprésidé une réunion de coordination, consacrée à la politique de l'export. D'abord, une précision. Pour le premier, le trip-tyque : approvisionnement régulier des marchés, disponibilité des produits et stabilité des prix constitue la pierre angulaire d'une politique d'exportation réussie. Aussi, il est question de renforcer la coordination continue entre les deux secteurs. Pour sa part, M. Rezig a mis en avant l'importance de l'unification des visions et de la complémentarité des rôles entre les deux ministères. Une préparation efficace à l'exportation passe inexorablement par la réalisation de l'autosuffisance et l'étroite coordination avec les services du commerce intérieur, notamment en matière de contrôle, de qualité et de conformité. Une conjugaison des efforts qui se veut porteuse de meilleurs résultats. D'autant plus que cet axe de l'export requiert une importance particulière dans la stratégie du Président de la République. L'adhésion de l'Algérie au cercle des pays émergents à l'horizon 2027, comme l'a affirmé M. Abdelmadjid Tebboune, passe, entre autres, par la capacité de l'économie algérienne à se montrer plus compétitive. Et c'est pour répondre à cet impératif que la politique de l'exportation, si elle enregistre des résultats probants, est appelée à être plus offensive. Conscients de cet enjeu, les deux ministres ont donné des instructions aux cadres des deux secteurs pour le renforcement de la coordination sur le terrain et la mise en place de groupes de travail conjoints chargés de suivre les dossiers d'intérêt commun. Un engagement commun a été manifesté pour atteindre les objectifs tracés,



dans le cadre d'une approche fondée sur la complémentarité entre efforts internes et ouverture sur l'extérieur, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour bâtir une économie moderne, forte et performante. Notons que les réformes structurantes sur le volet économique se poursuivent en vue d'atteindre les objectifs élaborés pour atteindre un volume d'exportations hors hydrocarbures d'une valeur de 30 milliards de dollars à l'horizon 2029. La ferme volonté affichée par le premier magistrat du pays de faire décoller l'activité d'exportation et les résultats obtenus ces deux dernières années «poussent à l'optimisme tant les montants atteints sur des opérations d'export n'ont jamais été concrétisés auparavant», souligne Brahim Guendouzi, professeur d'économie à l'université de Tizi-Ouzou. La dimension opérationnelle «reste cependant complexe pour les entreprises qui devront affronter la concurrence étran-

gère sur des marchés difficiles». Pour l'universitaire, le défi majeur se situe dans la maîtrise de tous les maillons de la chaîne pour pouvoir «parfaire l'acte d'exporter et le rendre régulier auprès de la majorité des opérateurs, particulièrement vers les pays africains dans le cadre de la ZLECAf avec une présence commerciale aussi importante que la présence politique au sein de l'union africaine». Aussi, l'importance et l'envergure des projets lancés, tant par l'État que par le secteur privé dans le cadre de l'AAP, va certainement insuffler une nouvelle dynamique à la production nationale par un effet de taille, susceptible de se traduire par des flux d'exportation de plus en plus consistants et diversifiés. Par ailleurs, il convient de souligner que les réformes économiques entreprises par le président de la République s'inscrivent d'ailleurs dans une perspective et une vision de long terme devant permettre à l'Algérie de se placer dans le camp des pays émergents.

SOFIANE CHAÏB, SECRETAIRE D'ÉTAT CHARGE DE LA COMMUNAUTE NATIONALE A L'ETRANGER

«L'Algérie a pris acte de la décision française»

L'Algérie a «pris connaissance» et «pris acte» de la décision française, rappelant l'ambassade de France à Alger pour consultation, et la décision d'expulsion de 12 agents consulaires algériens, travaillant dans le réseau consulaire algérien en France. C'est ce qu'a annoncé Sofiane Chaïb, le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, dans la matinée d'hier sur les ondes de la chaîne3. «L'Algérie prend acte et connaissance et prend connaissance de la décision française» a-t-il dit, précisant que «nous n'avons pas encore tous les contours précis des personnes qui sont concernées par cette nouvelle décision que nous regrettons» ajoute-t-il. C'est la première déclaration officielle algérienne, après le communiqué de la Présidence française diffusée dans la soirée de

mardi, et qui a alimenté l'escalade entre les deux pays. La décision du Président français, qui s'aligne finalement sur la ligne extrémiste de son ministre de l'Intérieur, vient compromettre le dialogue entamé entre les deux capitales entamé il y a à peine une semaine. Pourtant, l'Algérie «a clairement indiqué dans le communiqué du 14 avril que la décision d'expulser des agents relevant du ministère de l'Intérieur français est justifiée par le caractère inédit de la crise et de la tension qui a été créée par le ministre français de l'Intérieur (Bruno Retailleau), autour de l'affaire de l'arrestation en France d'un agent consulaire algérien» dit-il. Sofiane Chaïb explique qu'en même temps, «nous rappelons la teneur de notre dernier communiqué dans lequel on a clairement indiqué que nous sommes en mesure, dans le cadre d'une réponse de fermeté, de prendre de nou-

velles mesures en fonction du principe de réciprocité», explique-t-il lors de son intervention. Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger rappelle également que cette crise et cette montée de tension, est «la résultante directe de cette machination et de cette théâtralisation de cette affaire créée de toutes pièces par un ministre de l'Intérieur (Bruno Retailleau)».

Il pointe du doigt le ministre français de l'Intérieur qui «l'a conçue en réchauffant une affaire datant de plus de huit mois, liée à un supposé enlèvement de cette personne (Amir Boukhors, dit AmirDZ) et qui a été malheureusement utilisée comme le levain d'une nouvelle manœuvre pour torpiller la relation bilatérale et la dynamique ascendante qui a été voulue par les deux chefs d'État», regrette Sofiane Chaïb.

OBJET D'UNE REUNION INTERMINISTERIELLE LA PERENNISATION DE l'approvisionnement en carburants

La distribution des carburants fait l'objet d'une attention particulière de la part du gouvernement. C'est ainsi que les ministres de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, de l'Industrie, des Transports, et de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, ont tenu, mardi dernier, une réunion de coordination au siège du ministère de l'Energie, consacrée à l'examen des moyens de renforcer la sécurisation et la pérennisation des approvisionnements en carburant et du transport des hydrocarbures au niveau national, dans le cadre du soutien à la sécurité énergétique nationale. Cette réunion a été coprésidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie et des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, le ministre des Transports, Saïd Sayoud et le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Noureddine Ouadah, précise le communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables. Etaient présents à cette rencontre des responsables du secteur, à l'instar du secrétaire général du groupe Sonatrach, du président-directeur général (PDG) de Naftal, et du PDG du groupe Logitrans, ainsi que des cadres des ministères concernés et des représentants d'entreprises économiques nationales...

PREMIER MINISTRE L'approvisionnement en eau potable et l'exploitation touristique des plages au menu du Gouvernement

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé une réunion du Gouvernement. Cette réunion du Gouvernement a été consacrée au suivi de dossiers relatifs aux secteurs de l'Hydraulique et de l'Enseignement supérieur, ainsi que l'examen d'avant-projets de loi relatifs aux secteurs de l'Education nationale et du Tourisme, selon un communiqué des Services du Premier ministre. «Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce jeudi 10 avril 2025, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme d'urgence décidé par Monsieur le Président de la République relatif à l'approvisionnement en eau potable au profit de plusieurs wilayas, notamment à travers la mobilisation des ressources en eau, la réhabilitation et l'extension des réseaux et stations d'eau, et le contrôle de la distribution équitable », a-t-on indiqué dans le communiqué. «Par ailleurs et dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des directives de Monsieur le Président de la République visant à promouvoir les universités algériennes, le Gouvernement a entendu une communication sur l'instauration d'un système de qualité au sein des établissements de l'enseignement supérieur reposant sur un ensemble de mécanismes et de dispositifs visant à permettre à ces universités d'atteindre des niveaux d'excellence élevés et à garantir leur conformité aux normes internationales en matière de gouvernance, de formation, de recherche et d'innovation. Le Gouvernement a également poursuivi l'examen de l'avant-projet de loi modifiant la loi 83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite au profit des enseignants de l'Education nationale », a-t-on ajouté. «Enfin, le Gouvernement a examiné un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi 03-02 du 17 février 2003, fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages, conformément aux normes de qualité et de professionnalisme, avec la mise en place d'un plan d'aménagement touristique des plages, fixant les caractéristiques et les éléments de leur organisation et de leur valorisation », a-t-on conclu.

EN MARGE DU FORUM ALGERO-AMERICAIN SUR L'ENERGIE 2025

Sonatrach et Occidental Petroleum blindent leurs liens

Chaque rendez-vous représente une opportunité pour la compagnie nationale des hydrocarbures d'établir de nouveaux partenariats ou de raffermir ses liens avec ceux avec lesquels elle fait déjà équipe. C'est ce qu'il s'est passé lors du Forum algéro-américain 2025 qui se tient à Houston. La société Sonatrach et son partenaire Occidental Petroleum Corporation, basée aux États-Unis, ont signé, ce mercredi (hier Ndlr), deux protocoles d'accord en marge de cet événement dans le but de renforcer et d'élargir leur coopération en explorant de nouvelles opportunités de partenariat dans le domaine de l'exploration et de la production d'hydrocarbures en Algérie, a indiqué un communiqué du groupe. En quoi consistent-ils ? Le premier protocole d'accord vise à définir le cadre des discussions concernant l'étude des potentialités de coopération dans le développement des réservoirs carbonatés, alors que le second porte sur l'application des techniques de récupération assistée du pétrole, dans le but d'optimiser la production et d'améliorer les facteurs de récupération finale, précise la même source. Il faut savoir que c'est à l'occasion de la tenue de la Conférence OMC Med Energy 2025, abritée par la ville italienne de Ravenna du 8 au 10 avril, qu'a été annoncée cette nouvelle étape de la coopération entre Sonatrach et Occidental Petroleum. Le P-DG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a tenu, le 9 avril, une séance de travail avec le



DG de la société Occidental-Algérie, Warren Murdoch, lors de laquelle les moyens d'élargir le partenariat dans le secteur des hydrocarbures ont été examinés. Cette séance de travail s'était tenue en marge de la participation de Rachid Hachichi aux travaux de la Conférence OMC Med Energy 2025. Les entretiens avaient porté sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale et d'élargir le partenariat stratégique entre les deux parties dans le secteur des hydrocarbures. Les deux parties avaient également examiné les possibilités d'investissement commun dans la chaîne de valeur du secteur de l'énergie, notamment dans les domaines de l'exploration et de l'exploitation. Il faut rappeler que le groupe Sonatrach et Occidental Petroleum Corporation (Oxy) avaient ratifié, le 15 octobre 2024, un protocole d'accord visant à renforcer leurs relations. Il était question d'étendre les domaines de coopération liés aux activités d'exploration et d'exploitation dans le secteur des hydrocar-

bures. Cet accord visait à définir le cadre de coopération entre les deux parties en vue de conclure un contrat d'hydrocarbures concernant la zone Berkine-Centre, notamment.

Il faut souligner

Que la «major africaine» et Oxy exploitent, avec deux autres partenaires, le périmètre contractuel de Berkine, dans le cadre d'un contrat d'hydrocarbures signé le 19 juillet 2022. Cette coopération s'est donc vue renforcée lors du Forum américano-algérien de l'énergie 2025. Organisé à Houston (États-Unis) par le Conseil d'affaires américano-algérien (AABC) et la Chambre de commerce bilatérale américano-algérienne (AABCC), avec le soutien de l'ambassade d'Algérie à Washington, cet événement a vu la participation d'une délégation algérienne comprenant, outre Rachid Hachichi, le PDG de Sonatrach, le président de l'Agence de valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft),

Mourad Belkheir, et le directeur général des Hydrocarbures au ministère de l'Énergie et des Mines, Amine Mazouzi. D'importants responsables des grandes entreprises énergétiques américaines, telles qu'ExxonMobil, Chevron, Occidental et AR Products & Hycat, y ont pris part. L'engagement constant de Sonatrach à explorer de nouvelles opportunités d'investissement, notamment dans les domaines des hydrocarbures, des énergies renouvelables, de l'hydrogène et de l'efficacité énergétique, tout en réduisant l'empreinte carbone, a été réaffirmé à cette occasion par le patron de Sonatrach. À ce propos, il faut rappeler que le projet TaqatHy, qui unit l'Algérie, l'UE et l'Allemagne, visant à accélérer le déploiement des énergies renouvelables, le développement de l'hydrogène vert et à renforcer l'efficacité énergétique, notamment dans les secteurs à forte consommation d'énergie, a été lancé le 14 avril à partir d'Algérie. Sonatrach enchaîne avec une cohérence remarquable...

SONATRACH AU FORUM ALGERO-AMERICAIN DE L'ÉNERGIE A HOUSTON

Cap sur de nouveaux partenariats

Le géant algérien des hydrocarbures, Sonatrach, a marqué de sa présence l'édition 2025 du Forum algéro-américain de l'énergie, tenu le 15 avril à Houston (États-Unis). Cet événement, organisé par le conseil d'affaires algéro-américain et la Chambre bilatérale algéro-américaine, avec le soutien de l'ambassade d'Algérie à Washington, a rassemblé les principaux acteurs des secteurs pétrolier, gazier et des énergies renouvelables des deux pays. Conduite par le Président-Directeur général M. Rachid Hachichi, la délégation de Sonatrach comprenait également des représentants de

l'Agence nationale Alnaft et du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables. L'objectif : intensifier la coopération bilatérale et explorer de nouvelles opportunités d'investissement. Dans son discours d'ouverture, M. Hachichi a réaffirmé les engagements de Sonatrach en matière de diversification énergétique, en insistant sur le potentiel de l'Algérie dans le domaine du gaz naturel, de l'hydrogène, de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Il a également rappelé l'attractivité du cadre juridique algérien pour les investisseurs étrangers, notamment dans le do-

maine des hydrocarbures. Deux sessions de travail ont rythmé les discussions : l'une sur le pétrole et le gaz, à laquelle a pris part M. Ferhat Ounoughi, vice-président chargé du Business Development et du Marketing, et l'autre sur l'hydrogène vert, marquée par l'intervention de M. Youcef Khanfar, Directeur central des énergies vertes et renouvelables. La participation de Sonatrach à ce forum s'inscrit dans une démarche de long terme visant à renforcer la coopération avec les majors américaines de l'énergie, telles qu'ExxonMobil, Chevron, Occidental Petroleum, Air Products et Hecate.

AFRICA SUMMIT

Rendez-vous incontournable pour le numérique africain

Le Groupe Télécom Algérie (GTA) a dévoilé, hier, à Alger, les détails de la deuxième édition de son salon numérique "ICT Africa Summit", qui se tiendra du 21 au 23 avril au Parc des Expositions des Pins Maritimes d'Alger. Cet événement, devenu une plateforme phare pour le secteur numérique en Afrique, s'annonce comme un carrefour d'innovation et d'échanges entre les acteurs majeurs du secteur. Cette édition sera, par ailleurs, marquée par la présence de plusieurs membres du gouvernement. Le commissaire du salon, Bachir Tadjedine, a annoncé que cette édition réunira pas moins de 150 exposants provenant de divers pays africains, illustrant ainsi l'ampleur et l'importance croissante de cet événement. « L'ICT Africa Summit 2025 réunira, en un seul lieu, les grands acteurs du numérique africain pour trois jours d'échanges, d'innovations et de démonstrations technologiques », a déclaré Abderraouf Hammouche représentant du GTA. Quatre forums spécialisés seront également au programme, abordant des thématiques cruciales telles que la gouvernance numérique, les technologies de la santé, les technologies des transports et les technologies énergétiques, notamment dans les secteurs du pétrole et du gaz. Ces forums offriront une plateforme d'échanges d'idées et de partage des meilleures pratiques entre experts et décideurs. L'événement bénéficie du parrainage de six ministères, ce qui témoigne de l'engagement des autorités algériennes à promouvoir le secteur numérique. En outre, une initiative sera lancée pour encourager les grandes entreprises à collaborer avec des startups émergentes, favorisant ainsi la création de partenariats stratégiques dans le domaine de la recherche scientifique. Organisé en partenariat avec le Groupe Télécom Algérie, l'ICT Africa Summit proposera un programme riche en contenu incluant des conférences, des panels de discussion, des ateliers pratiques et des opportunités de networking. Les participants pourront ainsi échanger sur les dernières tendances technologiques et explorer les opportunités d'affaires dans le secteur numérique. Pour GTA, cet événement représente une opportunité unique de positionner l'Algérie comme un acteur majeur dans le domaine du numérique sur le continent africain, avec une vision à long terme d'expansion sur la scène mondiale. « Nous cherchons à apporter au public les progrès réalisés dans le domaine des infrastructures technologiques et des technologies de l'information », a souligné Hammouche. Ce dernier a également mis en avant les efforts déployés par le gouvernement pour réaliser une transformation numérique en douceur dans le pays. Pour Hammouche l'ICT Africa Summit 2025 s'annonce comme un événement clé pour les acteurs du numérique en Afrique, offrant une plateforme d'échanges enrichissante et des perspectives prometteuses pour l'avenir du secteur. Les attentes sont élevées pour cette édition qui pourrait marquer un tournant dans la dynamique numérique algérienne et africaine.

INDUSTRIE ET TRANSPORT

La part du lion

L'industrie et le transport se taillent la part du lion. Près de 13 000 projets d'investissement, représentant un montant avoisinant les 5 776 milliards de dinars, ont été recensés en Algérie au 1er mars dernier. Une simple consultation des chiffres rendus publics par l'AAP (Agence algérienne de promotion de l'investissement) révèle 3 secteurs particulièrement porteurs, tant pour les investisseurs nationaux qu'étrangers. L'industrie se taille la part du lion (37%). Cet engouement s'explique en partie par le développement de la production agricole, incitant de nombreux Algériens à investir dans la transformation de produits tels que la pomme de terre, la tomate, la fraise ou encore le conditionnement de dattes. L'industrie pharmaceutique et la relance du secteur automobile, considérées comme prioritaires, justifient également l'importance des investissements, notamment de partenaires étrangers, dans ces deux segments. La fabrication de ciment, de médicaments et de pâtes alimentaires attire aussi les investisseurs, d'autant plus que des opportunités d'exportation se présentent. Un projet d'envergure récent est l'usine Tafadis du groupe Madar, implantée à Larbatache (wilaya de Boumerdès), qui produira 2 000 tonnes/jour de sucre de toutes variétés, dont 1 300 tonnes de sucre blanc.

PREMIÈRE RENCONTRE RÉGIONALE DES JOURNALISTES ET PROFESSIONNELS DES MÉDIAS À ORAN

Des recommandations pour soutenir et promouvoir la profession journalistique

“ Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a annoncé, jeudi à Oran, le parachèvement de l’élaboration de l’ensemble des textes réglementaires encadrant l’exercice du métier de journaliste.”

HADJ HAMDUCHE

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a présidé, jeudi à Oran, l’ouverture de la première rencontre régionale réunissant journalistes, professionnels des médias et divers acteurs du secteur de la communication, pour discuter des perspectives et des défis auxquels fait face la profession. La première rencontre régionale des journalistes et professionnels des médias algériens, organisée jeudi à Oran, a été clôturée par de nombreuses recommandations et propositions formulées par les participants issus de différentes institutions médiatiques à travers les ateliers organisés à cette occasion, dans le but de soutenir la profession journalistique et de l’élever à un niveau supérieur. Les recommandations du premier atelier, consacré à «La nouvelle législation encadrant le secteur de la communication et la déontologie professionnelle», appellent à la nécessité de renforcer la protection juridique et sociale des journalistes, ainsi que l’adoption d’un texte organisant le statut particulier du journaliste. Les participants ont également appelé à l’élaboration des textes d’application relatifs à la création d’un fonds de soutien à la presse écrite, audiovisuelle et électronique. Il a été aussi proposé d’inclure la profession de journaliste dans la catégorie des métiers pénibles afin de bénéficier des avantages qui en découlent. De leur côté, les participants à l’atelier sur «La réalité de la presse audiovisuelle, écrite et électronique face aux nouveaux défis de l’intelligence artificielle et des technologies de la 5G» ont souligné la nécessité de former les journalistes aux technologies d’intelligence artificielle, en suggérant aussi un partenariat entre le ministère de la Communication et les startups comme solution pour développer la presse numérique. Les recommandations ont aussi insisté sur la création d’un Conseil de déontologie des médias et sur l’urgence de relancer le fonds de soutien à la presse, en appelant à renforcer la coopération entre les médias et les universités. Concernant l’atelier sur «La communication institutionnelle et son rôle dans la promotion de l’image de l’Algérie», il a été recommandé de créer une haute autorité nationale dédiée à la communication institutionnelle, avec un budget adapté à la transition numérique dans ce domaine. Les recommandations de l’atelier sur «La formation spécialisée, continue et la prospective des métiers d’avenir» ont, quant à elles, insisté sur la formation continue et spécialisée,



sée, la révision de la politique générale de formation, en particulier sur le plan de la spécialisation et de l’adéquation formation-emploi, ainsi que la mise à jour régulière des programmes de formation universitaire. Les participants ont également proposé la création d’une commission sectorielle conjointe entre le ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère de la Communication pour anticiper les métiers de demain. Dans son discours de clôture, le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a appelé la famille médiatique à œuvrer pour améliorer la performance professionnelle, indiquant qu’un rapport intermédiaire sur la rencontre d’Oran sera préparé, suivi de rencontres similaires à Constantine, Ouargla et Alger. L’ensemble des propositions sera compilé dans un rapport final qui sera présenté au Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui prendra les décisions qu’il jugera adéquates le 3 mai prochain à l’occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse. Cette importante rencontre, organisée par le ministère de la Communication, en coordination avec la wilaya d’Oran, a vu la présence de représentants de la Direction générale de la communication auprès de la Présidence de la République, des responsables de plusieurs institutions médiatiques, ainsi que des journalistes et professionnels des médias issus de 17 wilayas de l’Ouest et du Sud-ouest du pays, en plus des représentants des bureaux locaux d’associations et syndicats nationaux.

Importance de construire un front médiatique uni pour défendre l’Algérie et son image

Pour sa part, le wali d’Oran, Samir Chibani, a estimé, jeudi à Oran, que l’Algérie traverse une période marquée par des défis nécessitant des médias nationaux de faire preuve d’«un sens élevé de responsabilité» pour défendre le pays, son unité, ses valeurs, son histoire et ses institutions républicaines. Dans une allocution prononcée à l’ouverture de la première rencontre régionale des journalistes, professionnels des médias et autres acteurs du secteur de la communication, présidée par le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, le wali a souligné que cette rencontre «intervient à un moment sensible, où notre pays fait face à des défis qui exigent des médias nationaux qu’ils assument leur rôle avec responsabilité pour défendre l’Algérie, son unité, ses valeurs, son histoire et ses institutions républicaines, à leur tête l’Armée nationale populaire, digne héritière de l’Armée de libération nationale, bouclier et rempart de la nation, face aux manœuvres malveillantes qui ciblent le pays et cherchent à brouiller l’opinion publique». Selon le même responsable, «il est nécessaire de soutenir les institutions de la République, de leur accorder une confiance totale et de les appuyer, tout en s’opposant fermement aux ennemis, traîtres et opportunistes qui guettent notre pays et tentent en vain de le dé-

stabiliser à travers l’exploitation des médias et des réseaux sociaux pour diffuser de fausses informations et rumeurs malveillantes visant la sécurité, la paix et l’unité nationale». «Il est évident pour tous», a-t-il ajouté, «que nous vivons aujourd’hui dans un contexte international et régional complexe, qui nous entoure de toutes parts, et qui appelle à la vigilance, à la prudence et à l’unité pour défendre l’Algérie et son image». Il a rappelé que «tous les Algériens, animés d’un patriotisme ardent et d’un sens élevé du devoir civique, ont toujours, à travers les différentes étapes historiques, constitué le rempart inébranlable du pays, prêts à se sacrifier pour sa protection». Le wali a affirmé que les journalistes et les professionnels des médias représentent «une force incontournable, dont le patriotisme et la loyauté au service du pays ne peuvent être mis en doute», soulignant la nécessité de «reconnaître le mérite des artisans de la parole, des plumes engagées et des médias nationaux sincères et de qualité». Il a également salué les efforts soutenus du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour promouvoir le secteur des médias et de la communication, en l’adaptant aux exigences de l’époque et aux défis que doit relever l’Algérie. Cette rencontre importante connaît la participation d’un représentant de la Direction générale de la communication de la Présidence de la République, plusieurs responsables de médias nationaux, ainsi que des journalistes, professionnels de la presse et syndicalistes issus de 17 wilayas.

DERBAL MET L'ACCENT SUR CET ÉQUIPEMENT
AU CHEF-LIEU DE WILAYA

La nécessité de réaliser une nouvelle STEP à Tamanrasset



Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a mis l'accent jeudi sur la nécessité de réaliser une nouvelle station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP) au chef-lieu de la wilaya de Tamanrasset. S'exprimant lors de l'inspection de l'actuelle STEP, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a indiqué que «la réalisation d'un nouvel ouvrage du type à Tamanrasset constitue un projet structurant et stratégique à même de répondre aux attentes de la population de cette région qui connaît une dynamique de développement dans tous les domaines». Derbal a estimé ainsi nécessaire d'engager une réflexion pour la réalisation d'une nouvelle STEP et la délocalisation de l'actuelle, mise en service en 2011, hors du tissu urbain, tout en assurant la poursuite de son fonctionnement. L'ancien ouvrage hydraulique couvre une superficie de 30 hectares, avec une capacité de traitement de 27.440 M3/jour,

selon l'exposé présenté au ministre qui a pris connaissance, par la même occasion, de l'étude de faisabilité de la nouvelle STEP. Le membre du gouvernement a mis l'accent, en outre, sur la prise des mesures nécessaires à même d'assurer la durabilité des projets de développement, à travers l'entretien et la maintenance des installations. Selon les explications fournies à la délégation, le projet en question prévoit l'examen de la capacité de pompage de l'eau traitée susceptible d'être exploitée à des fins d'irrigation agricole sur une superficie de 109 ha au niveau des localités de Tagrembeit, Idikel et Tiknaouine. Ce projet devra, outre son impact sur la prévention des maladies à transmission hydrique (MTH), contribuer à la préservation des ressources hydriques souterraines, a-t-on expliqué. Poursuivant sa tournée dans la wilaya, le ministre de l'Hydraulique s'est rendu dans la localité d'Outoul (20 km au Nord de

Tamanrasset), où il a inspecté la station de pompage six (SP-6) et a pris connaissance, à travers un exposé succinct, du méga-projet de transfert de l'eau d'In-Salah vers Tamanrasset (750 km) et du projet d'alimentation en eau potable des communes d'Abalessa et Idelès (80 et 155 km respectivement de Tamanrasset).

Lors d'une séance de travail au siège de la wilaya, au terme de sa visite, le ministre a affirmé que le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné le feu vert pour l'inscription et la réalisation des projets de développement, à l'effet d'améliorer le service public au service du citoyen. Pour sa part, le wali de Tamanrasset, Mohamed Boudraâ, a indiqué que l'Etat accorde un grand intérêt au secteur de l'hydraulique dans la wilaya, se traduisant par la réalisation actuellement de 34 opérations de développement en vue de contribuer à l'amélioration du cadre de vie de du citoyen.

BATNA

Une exposition tout en diversité pour étrener le mois du patrimoine

La galerie Cherif-Merzougui du complexe culturel et sportif de la cité Kechida, à Batna, a abrité jeudi une exposition diversifiée à l'occasion de l'ouverture du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai) placé, cette année, sous le slogan «le mois du patrimoine culturel à l'ère de l'intelligence artificielle». Les habits traditionnels de la région des Aurès, notamment la M'lehfa (robe traditionnelle en tissu noble) et le burnous, ainsi que les bijoux en argent, typiques de la région, étaient présents en force dans cette manifestation qui a drainé un public nombreux constitué de citoyens s'intéressant au patrimoine, d'étudiants et de chercheurs, dont des professeurs d'université. Les participants à l'exposition, qui comprenait plusieurs pavillons, ont mis en exergue la diversité du patrimoine culturel qui a «conservé son originalité», comme l'a soutenu Mohamed Ameghchouche, artisan spécialisé dans la fabrication de fibules et d'ornements en argent. Quant à l'artisan Kamel Redjaï, président de l'Association «Azta Dhelhaf» (tissage de la M'lehfa), qui expose des modèles de cette robe chaouie authentique passémentée de couleurs vives, a rappelé que cet art a été «transmis par les femmes de la région à travers les générations». A cette occasion, un pavillon a été dédié à l'incubateur d'entreprises de l'université de Batna 1, donnant à découvrir des projets de recherche basés sur l'intelligence artificielle, liés à la préservation et à la promotion des monuments archéologiques. Abderrezak Bensalem, chargé de la gestion de la direction de la culture et des arts, a souligné que cette manifestation, qui intervient dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine, a réuni différents acteurs du monde associatif, ainsi que des chercheurs universitaires, notamment des spécialistes en intelligence artificielle disposant de projets relatifs à la protection, à la préservation et à la valorisation du patrimoine. L'exposition, inaugurée par le secrétaire général de la wilaya de Batna, Rachid Zouad, a donné lieu à la présentation, par des spécialistes du laboratoire d'architecture méditerranéenne de l'université Ferhat-Abbas de Sétif, des résultats de la numérisation des monuments archéologiques de Timgad et de Tazoult, ainsi qu'à la distribution de 9 cartes d'artiste à leurs titulaires qui exercent dans différents domaines.

MASCARA

Décès du Moudjahid Mouffok Malek

Le Moudjahid Mouffok Malek est décédé à l'âge de 89 ans, suite à un malaise, dans la ville de Mascara, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit. Selon la même source, le défunt est décédé dans la nuit de mercredi dans son domicile à Mascara. Né en 1936 à Oued Taria, le défunt Mouffok Malek avait rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN), en 1960, en tant que membre de l'Organisation civile du Front de libération nationale (OCFLN), comme «moussabil» au sein de la zone 6 de la wilaya V historique. Le défunt assurait la liaison entre les Fidaïyin (combattants urbains) de la ville de Mascara et les unités de l'ALN opérant dans cette même région, selon la même source. La dépouille du regretté sera inhumée, aujourd'hui après la prière d'El Asr au cimetière de «Sidi El Mazari», dans la commune de Mascara, selon la même source.



Le président de la fédération sénégalaise dénonce la mainmise du Maroc sur la CAF

Le Président de la Fédération Sénégalaise Football, Augustin Senghor n'a pas mâché ses mots pour aborder les agissements du président de la fédération marocaine de football au niveau de la CAF. Le président de la fédération sénégalaise de football accuse ouvertement la CAF d'avoir « jeté toutes les fédérations africaines dans les bras du Maroc ». Ce dernier y voit plus une faiblesse de la CAF qu'une puissance du dirigeant marocain. « Quand on parle du Maroc, du président de la FRMF (Fouzi Lekjaa), je dirais que ce n'est pas le dirigeant qui est fort, mais le Maroc qui a su imposer une position incontournable à la Confédération africaine de football », a-t-il déclaré à la télévision 2STV. Senghor a ajouté refuser la soumission à cette réalité au sein de l'instance gérante du football africain. Le patron du football sénégalais cite des cas concrets des agissements marocains au sein de la CAF comme les adversaires du Maroc le reçoivent dans ses propres stades. « Quand on voit le Niger qui accueille le Maroc au Maroc, oui, ça me pose problème. Le fait



de prendre en charge l'équipe adverse pose un problème d'éthique. Il faut qu'on réfléchisse à comment régler ça. », a-t-il déploré. Senghor a révélé avoir évoqué avec ces situations avec le président de la CAF Patrice Motsepe. « J'ai échangé par message avec Patrice Mot-

sepe. Je lui ai demandé, en regardant ceux qui étaient élus (au sein de la CAF), si c'était vraiment l'égalité et l'équilibre prônés et recherchés par nos ancêtres, c'est-à-dire les premiers présidents, les chefs d'État, jusqu'à Mandela. », a confié Senghor.

ÉLIMINATOIRES DU CHAN 2025:

La Gambie recevra l'Algérie à Bakau

La Confédération africaine de football (CAF) a tranché le week-end passé sur le lieu du déroulement du match Gambie-Algérie, comptant pour la première manche des éliminatoires du CHAN 2025. Les Scorpions de la Gambie, bourreaux du Gabon lors du tour précédent, recevront les Verts au stade de l'Indépendance de Bakau, une ville située à 14 kilomètres du chef-lieu de Banjul.

Le match programmé pour le 3 mai à 15h GMT

L'annonce en a été faite par des responsables de la Fédération gambienne de la discipline (GFF) révélant avoir réussi à arracher une homologation temporaire de l'enceinte en question après une visite d'inspection effectuée le 9 avril dernier par une mission de la CAF. « Les émissaires de la Confédération africaine ont souligné leur satisfaction de la nette amélioration enregistrée sur la pelouse du stade de l'Indépendance de Bakau le rendant ainsi susceptible d'abriter des matches internationaux », estime la GFF. Celle-ci ne manquera pas de souligner, au passage, les réserves émises par la délégation « cafienne » qui, ajoute-t-elle, « nous a sommés de les lever dans les meilleurs délais possibles ». En attendant, la CAF a adressé en date du 11 de ce mois, selon les informations ébruitées par la GFF, une correspondance à la Fédération gambienne l'informant d'avoir accordé une homologation temporaire de l'arène de Bakau. Du coup, la confrontation Gambie-Algérie, entrant dans le cadre du match aller du deuxième et dernier tour éliminatoire aura lieu officiellement le 3 mai prochain à Bakau. Le coup d'envoi de la partie

est fixé à 15 heures GMT. Lors du précédent tour, les Scorpions avaient, note-t-on, accueilli le Gabon à Dakar, capitale du Sénégal. La deuxième manche est programmée le 9 du même mois en Algérie.

Match retour à Annaba

Le sélectionneur de l'EN A', Madjid Bougherra, souhaite accueillir les Scorpions à Annaba. Dans cette perspective, la sélection nationale des joueurs locaux devra effectuer un regroupement à la fin de ce mois au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa avant de se rendre à Banjul à bord d'un vol spécial. Selon des sources fédérales, l'encadrement technique des Verts devrait renouveler sa confiance à trois ou quatre joueurs près au groupe ayant pris part au premier regroupement effectué en mars dernier au stade du 19-Mai d'Annaba. Y compris ceux du CSC Constantine malgré leurs engagements continentaux dans le cadre des demi-finales de la Coupe de la CAF. Les internationaux constantinois rejoindront directement le CTN de Sidi Moussa juste après la demi-finale retour prévue le 27 du mois courant au stade Chahid Hamlaoui face à la RS Berkane. La liste de Bougherra sera dominée, sans surprise, par les sociétaires du CSC, du MCA, de l'USMA et du CRB en raison de l'expérience africaine cumulée avec leurs clubs respectifs. Le lauréat du duel algéro-gambien évoluera, en prévision du tournoi final du CHAN, dans le groupe C aux côtés de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée et du qualifié de la double confrontation Malawi-Afrique du Sud. La phase finale se tiendra, rappelle-t-on, en août prochain et sera co-organisée par le trio Kenya - Ouganda - Tanzanie.

EUROPA L. : Du très bon Chaibi mais Tottenham passe !

Prévu comme remplaçant, Fares Chaibi a remplacé Mario Gotze très tôt dans le match et montré de très belles choses. L'Eintracht Francfort s'arrête en quart de finale de l'UEFA Europa League mais elle aura retrouvé un très bon Fares Chaibi durant cette confrontation avec Tottenham. Gotze, le meneur de jeu allemand s'étant blessé, c'est à ce poste axial que va rentrer l'Algérien à la 17e minute, distillant des passes à ses coéquipiers pour tenter de marquer le but qui fait passer les allemands devant sur les deux matchs. Chaibi se signalera notamment avec une tête à la 25e minute ou encore un superbe coup-franc de plus de

25 mètres qui passe de peu à côté des cages de Vicario (51e). En n'est pas loin d'égaliser aussi à la 75e quand servi par Kristensen il place un plat du pied à bout portant que le gardien sort du bout du pied. Par ailleurs il aura été très bon dans la création que ce soit dans l'axe ou les côtés avec deux passes clés et même défensivement avec un très bon retour toujours en fin de match. Malheureusement Tottenham a marqué sur penalty et se qualifie au prochain tour. C'est en tout les cas de bon augure cette confiance retrouvée en lui même de Fares Chaibi après une saison compliquée.



Tottenham prêt à faire une offre pour Rayan Aït-Nouri



Alors que le mercato estival approche, l'avenir de Rayan Aït-Nouri pourrait prendre un tout nouveau tournant. D'après les révélations de Football Insider, le défenseur algérien de Wolverhampton figure dans le viseur de Tottenham. Le club londonien, désireux de renforcer sa défense pour la saison prochaine, suivrait de très près le profil du joueur, considéré comme l'une des options prioritaires pour solidifier l'arrière-garde des Spurs. Dès l'ouverture du mercato, Tottenham entend passer à l'action. Le club londonien semble prêt à dégaîner une offre estimée à près de 47 millions d'euros pour s'attacher les services du latéral gauche des Wolves. Sous contrat avec Wolverhampton jusqu'en juin 2026, Rayan Aït-Nouri réalise une saison remarquable en Premier League. Ses performances de haut niveau n'ont pas échappé à plusieurs formations de premier plan, mais Tottenham semble aujourd'hui en pole position pour s'attacher les services du jeune défenseur algérien. Valorisé par Transfermarkt à hauteur de 35 millions d'euros, Rayan Aït-Nouri profite d'un salaire annuel de 592 083 euros, soit 384 853 950 FCFA en Angleterre.

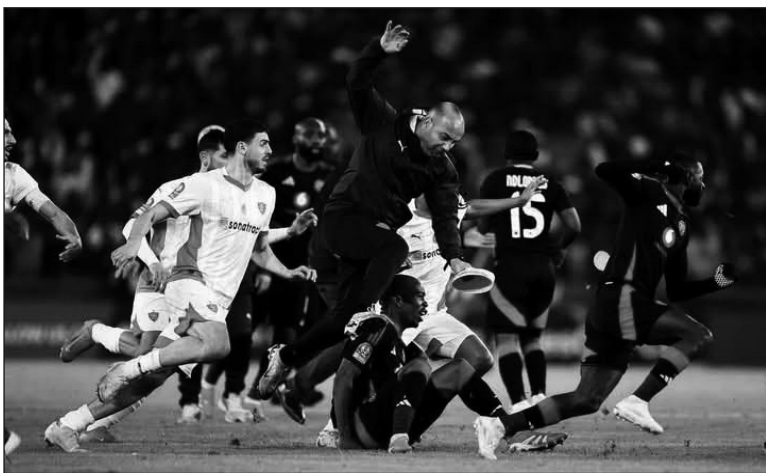
Rayan Aït-Nouri entre dans l'histoire de Wolverhampton

Ce fut un dimanche historique pour Wolverhampton et Rayan Aït-Nouri. Le défenseur algérien a participé à une victoire éclatante des Wolves qui se sont imposés 4-2 contre Tottenham lors de la 32e journée de Premier League 2024/25, marquant ainsi un moment fort de leur saison. Il n'aura fallu que 85 secondes pour que Rayan Aït-Nouri fasse basculer le match. L'international algérien a surpris tout le monde en envoyant le ballon au fond des filets dès les premières touches de balle, plaçant immédiatement son équipe en tête. Ce coup d'éclat express n'est pas passé inaperçu : d'après Euro Foot, aucun joueur des Wolves n'avait jamais marqué aussi rapidement en Premier League. Un instant historique pour le club, scellé dès les premières secondes. Aït-Nouri signe donc le but le plus rapide de la saison, détrônant Sarabia (108 secondes). Une belle récompense après une saison 2024/25 solide : 35 matchs, 5 buts et 6 passes décisives. Valorisé par Transfermarkt à hauteur de 35 millions d'euros, Rayan Aït-Nouri profite d'un salaire annuel de 592 083 euros, soit 384 853 950 FCFA en Angleterre. Très bientôt, Wolverhampton disputera son match de la 33e journée du championnat d'Angleterre face à Manchester Utd. La société de paris 1xbet propose les cotes suivantes pour ce match - Wolverhampton gagne à 3,9, un match nul est évalué à 3,50 et Manchester Utd gagne 1,70.



CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL: Le MC Alger écope de deux matchs à huis clos

Le MC Alger, actuel leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a écopé de deux matchs à huis clos lors des prochaines rencontres continentales à domicile, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF), jeudi dans un communiqué publié sur son site officiel. Le « Doyen », « a été reconnu coupable de plusieurs infractions aux articles 82 et 83 du code disciplinaire ainsi qu'aux articles 32 et 35 du règlement de sécurité de la CAF », lors de son match disputé le 1er avril à domicile contre Orlando Pirates (0-1), comptant pour les quarts de finale (aller) de la Ligue des champions, (nul du MCA au retour : 0-0). Dans une décision distincte relative à la même rencontre, le jury discipline de la CAF a infligé quatre matchs de suspension au coordinateur du MCA, Mohamed Khezrouni, plus une amende de 15.000 dollars, pour « violation des articles 82 et 123 du Code disciplinaire ». De son côté, le défenseur du MCA, Abdelkader Menezla, a écopé de deux matchs de suspension, dont un (1) avec sursis d'un an. Une amende de 100.000 dollars a été infligée pour comportement inapproprié des joueurs et membres du staff. Le club sud-africain d'Orlando Pirates « a été reconnu coupable de manquements à l'organisation sécuritaire lors de son match disputé le 9 avril contre le MCA ». Ainsi, le responsable du club, Ezekiel Matebula, s'est vu infliger 4 matchs de suspension, dont deux (2) avec sursis pendant une période probatoire d'un an, souligne la CAF. Les joueurs, Sipho Chaine et Nkosinathi Sibisi, ont écopé chacun d'un match de suspension, pour « comportement inapproprié ». Ces suspensions sont assorties d'un sursis d'un an. Le club basé à Johannesburg devra s'acquitter d'une amende cumulée de 70.000 dol-



lars pour « comportement fautif de l'équipe » et « manquement aux exigences de sécurité ». En coupe de la Confédération, l'USM Alger, a écopé d'un match à huis clos pour avoir « enfreint les articles 82 et 83 du Code disciplinaire, ainsi que les articles 32 et 33 du Règlement de sécurité de la CAF », lors du quart de finale (aller) face à l'autre représentant algérien, le CS Constantine, le 2 avril au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (1-1). Le club algérois devra également s'acquitter d'une amende de 25.000 dollars. Enfin, le CSC a écopé de 15.000 dollars d'amende pour « mauvaise conduite et d'utilisation de fumigènes », à domicile face à l'USMA. Le club de l'Est devra également s'acquitter du montant de 10.000 dollars, correspondant à une sanction antérieure prononcée le 24 décembre 2024, et jusque-là suspendue, conclut la CAF.

4 matchs de suspension pour Mohamed Khezrouni

Dans une décision distincte relative à la même rencontre, le jury

discipline de la CAF a infligé quatre matchs de suspension au coordinateur du MCA, Mohamed Khezrouni, plus une amende de 15.000 dollars, pour « violation des articles 82 et 123 du Code disciplinaire ». De son côté, le défenseur du MCA, Abdelkader Menezla, a écopé de deux matchs de suspension, dont un (1) avec sursis d'un an. Une amende de 100.000 dollars a été infligée pour comportement inapproprié des joueurs et membres du staff. Le club sud-africain d'Orlando Pirates « a été reconnu coupable de manquements à l'organisation sécuritaire lors de son match disputé le 9 avril contre le MCA ». Ainsi, le responsable du club, Ezekiel Matebula, s'est vu infliger 4 matchs de suspension, dont deux (2) avec sursis pendant une période probatoire d'un an, souligne la CAF. Les joueurs, Sipho Chaine et Nkosinathi Sibisi, ont écopé chacun d'un match de suspension, pour « comportement inapproprié ». Ces suspensions sont assorties d'un sursis d'un an. Le club basé à Johannesburg devra s'acquitter d'une amende cumulée de 70.000 dollars pour « comportement fautif de l'équipe » et « manquement aux exigences de sécurité ».

FTF: Youcef Belaïli suspend



La commission d'appel de la Fédération tunisienne de football (FTF) a confirmé, jeudi, la sanction de deux matchs de suspension infligée au milieu international algérien de l'ES Tunis, Youcef Belaïli, rapportent les médias locaux.

Après examen du dossier, la commission a finalement confirmé la suspension de deux rencontres prononcée à l'encontre de Belaïli pour « un geste inapproprié » commis lors du match en déplacement face à la JS Omrane (2-2), le

12 mars dernier, pour le compte de la 25e journée du championnat. Le joueur ratera ainsi le derby de la capitale tunisienne, prévu dimanche contre le Club Africain (16h00), lors de la 27e journée du championnat, après avoir purgé un premier match face à Gafsa (1-0). Belaïli (33 ans), avait rejoint l'EST en juillet 2024 pour un contrat de deux saisons, après une saison passée sous les couleurs du MC Alger, conclue par un titre de champion de la saison 2023-2024. Éliminé aux quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (aller : 0-1, retour : 0-0), l'EST occupe le fauteuil de leader du championnat tunisien, en compagnie de l'US Monastir, avec 56 points chacun, à quatre journées de l'épilogue.

www.jeunessedalgerie.dz

L'USMA sanctionnés par la CAF

En coupe de la Confédération, l'USM Alger, a écopé d'un match à huis clos pour avoir « enfreint les articles 82 et 83 du Code disciplinaire, ainsi que les articles 32 et 33 du Règlement de sécurité de la CAF », lors du quart de finale (aller) face à l'autre représentant algérien, le CS Constantine, le 2 avril au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (1-1). Le club algérois devra également s'acquitter d'une amende de 25.000 dollars. Enfin, le CSC a écopé de 15.000 dollars d'amende pour « mauvaise conduite et d'utilisation de fumigènes », à domicile face à l'USMA. Le club de l'Est devra également s'acquitter du montant de 10.000 dollars, correspondant à une sanction antérieure prononcée le 24 décembre 2024, et jusque-là suspendue, conclut la CAF.

FOOT/FORMATION DES PRÉPARATEURS

PHYSIQUES:

Début du 4ème module à Tipasa



Le quatrième module du stage de formation destiné aux préparateurs physiques (premier groupe) a débuté au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka, dans la wilaya de Tipaza, a indiqué l'instance fédérale (FAF) sur son site officiel. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Fouad Chiha, chef du département de formation au sein de la Direction technique nationale (DTN), qui a souhaité la bienvenue aux 39 stagiaires à l'occasion du lancement de ce nouveau module. Ce stage, qui vise à améliorer les compétences des préparateurs physiques, est assuré par des experts et médecins de renom dans le domaine, à l'image de Benyamina Mohamed Mehdi, Mansouri Abdallah et Ahmed Khallil Khebab. Les stagiaires devront présenter des travaux à la fois théoriques et pratiques tout au long de cette formation, dont l'objectif est de permettre aux participants d'approfondir leurs compétences en préparation physique, souligne la FAF.

JUDO / CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE

JUNIORS :

CS Ouled El Bahia garçons et MC Alger filles sacrés par équipes

Les clubs CS Ouled El-Bahia d'Oran (garçons) et le MC Alger (filles) ont remporté les trophées du championnat d'Algérie par équipes juniors de judo, clôturé samedi soir à la salle omnisports du complexe sportif « Miloud Hadebi » d'Oran. Le podium garçons a été complété par le Judo Club d'El Harrach (deuxième), tandis que l'USM Alger et l'Amel El Braya d'Oran se sont partagés, la troisième place. Chez les filles, la deuxième place est revenue au Judo Club Miloua d'Oran, devant DS Baba Hassen et El Biar (3es). Dans les épreuves individuelles, la compétition a été dominée par les judokas et judokates des clubs du centre du pays, qui ont décroché un total de neuf titres, suivis de ceux d'Oran et Tizi Ouzou avec deux titres chacun, et Sidi Bel Abbes avec un titre. « Les finales ont été d'un niveau technique élevé, car toutes les finales ont été animées par des judokas de l'équipe nationale juniors, qui se connaissent bien », a indiqué le directeur technique national de judo (DTN), Abdelmalek Aït Moufok. « Ce championnat nous a permis d'évaluer le niveau général et de détecter de nouveaux talents en prévision du prochain championnat d'Afrique cadets et juniors, prévu le mois de juillet à Luanda, en Angola, même si l'ossature des équipes nationales est connue, les internationaux ont confirmé leurs places en sélection », a-t-il déclaré. Cette manifestation sportive de trois jours, organisée par la Ligue oranaise de judo en collaboration avec la Fédération algérienne de judo et la Direction de la Jeunesse et des Sports d'Oran, a enregistré la participation de 800 jeunes judokas des deux sexes représentants des clubs et associations de différentes régions du pays.

10

SPORT

SAMEDI 19 AVRIL 2025

jeunesse d'Algérie
Quotidien national d'information

PSG : La presse encense le héros Donnarumma

Le meilleur joueur du Paris Saint-Germain lors du quart de finale retour de Ligue des Champions perdu contre Aston Villa (2-3, 3-1 à l'aller) mardi ? Ousmane Dembélé selon l'UEFA (voir ici), Gianluigi Donnarumma (26 ans, 12 matchs en LdC cette saison) selon la presse du monde entier. «God Save Donnarumma», titre par exemple L'Équipe, qui salue la «prestation héroïque» du «leader» italien et son «langage corporel conquérant». Les journaux français s'accordent à dire que, sans «Gigio» et ses deux arrêts exceptionnels devant Marcus Rashford puis Youri Tielemans, Paris aurait peut-être pris la porte à Villa Park. «Pas aidé par sa défense, mais tellement précieux», souligne le quotidien régional Le Parisien. En Italie, La Gazzetta dello Sport savoure elle aussi la



«prestation show d'un fuoriclasse», noté 8/10 par le journal aux pages roses. Même son de cloche en Angleterre, où The Telegraph résume parfaitement la soirée parisienne : «Le PSG est une grande équipe, jeune et ambitieuse, mais même les

grandes équipes doivent parfois s'en remettre à un grand gardien», analysent nos confrères. Sans oublier un clin d'oeil venu d'Argentine : Olé l'a rebaptisé «Diburumma», lui qui a donné la leçon au portier argentin Emiliano Martinez.

RC STRASBOURG :

Dilane Bakwa a deux nouvelles pistes



Dilane Bakwa serait de plus en plus courtisé pour le prochain mercato d'été. Deux clubs anglais suivraient les prestations du jeune joueur. Alors que

son contrat se termine en juin 2027, l'ailier Dilane Bakwa pourrait quitter le Racing Club Strasbourg lors du prochain mercato d'été.

Après l'Eintracht Francfort, le jeune joueur de 22 ans aurait deux nouvelles pistes du côté de l'Angleterre. Selon les infos relayées par Transferfeed, le natif de Créteil serait sur les tablettes de Tottenham et West Ham. Les deux pensionnaires de Premier League l'auraient supervisé à plusieurs reprises. Il pourrait disposer d'un bon de sortie mais seulement en cas d'offre importante. Le club alsacien ne voudrait pas négocier en dessous de 30 millions d'euros. Côté terrain cette saison, l'international Espoirs tricolore a inscrit 4 buts et délivré 9 passes décisives en 25 rencontres de championnat.

BAYERN : Sané bien parti pour rester ?

En fin de contrat en juin prochain, l'ailier du Bayern Munich Leroy Sané (29 ans, 24 matchs et 9 buts en Bundesliga cette saison) dispose d'un avenir incertain depuis plusieurs semaines. Selon les informations du journaliste de Sky Allemagne Florian Plettenberg ce jeudi, le club bavarois a formulé une proposition concrète afin de retenir l'international allemand. L'actuel leader de la Bundesliga a offert à l'ancien joueur de Manchester City un nouveau bail jusqu'en juin 2028 avec un salaire annuel estimé à 10 millions d'euros et des primes, liées à des objectifs sportifs, entre 4 à 6 millions d'euros. Actuellement payé 20 millions d'euros (salaires et primes) par an, Sané se montre prêt à un effort financier pour rester à Munich et les deux parties s'activent désormais pour s'entendre.



DORTMUND :

Kovac félicite Guirassy

Malgré l'élimination contre le FC Barcelone (0-4, 3-1), Serhou Guirassy (29 ans, 40 matchs et 28 buts toutes compétitions cette saison) s'est fait plaisir avec un triplé lors du quart de finale retour de la Ligue des Champions, mardi. Une performance XXL de l'attaquant guinéen, salué par son entraîneur au Borussia Dortmund, Niko Kovac. «Serhou Guirassy a marqué trois buts et il aurait pu en mettre un ou deux de plus en première mi-temps. C'est évidemment une belle performance. Quand un attaquant en marque trois, c'est une grande performance. Serhou est important pour nous. Je l'ai toujours dit : il est notre assurance-vie. Et je ne me suis pas trompé», a indiqué le coach croate devant la presse. Avec ces trois pions, l'avant-centre passé par Lille est le meilleur buteur du tournoi avec 13 réalisations.

BAYERN :

Kim discute avec des clubs anglais

Peu performant depuis son arrivée au Bayern Munich en 2023, le défenseur central Min-jae Kim (28 ans, 26 matchs et 2 buts en Bundesliga cette saison) pourrait partir lors du prochain mercato d'été. Selon Foot Mercato ce vendredi, l'international sud-coréen se montre ouvert à un départ. Et par le biais de ses agents, le joueur se trouve déjà en contact avec Chelsea et Newcastle. À noter qu'un club de Serie A se trouve aussi sur les rangs, mais l'ancien Napolitain préfère découvrir un autre championnat.

PSG : Petit a vu de la peur

Battu mais qualifié face à Aston Villa (2-3, 3-1) mardi, en quart de finale retour de la Ligue des Champions, le Paris Saint-Germain a tremblé jusqu'à l'ultime reprise de volée signée Ian Maatzen. La faute à une seconde période catastrophique de la part des hommes de Luis Enrique, terrifiés sur la pelouse de Villa Park selon l'ex-international français Emmanuel Petit. «Moi, j'ai vu de la peur quand même. Quand tu as autant de maîtrise sur les 20 premières minutes, que tu mènes 5-1 au score cumulé et que d'un seul coup, tu commences à tomber dans la facilité et l'arrogance, j'ai vu la moitié de l'équipe se cacher. Aston Villa a fait une superbe seconde période, bien sûr, mais j'ai vu les Parisiens trembler, avoir peur que les fantômes du passé reviennent. C'était flagrant. Ils balançaient en permanence, ils n'arrivaient plus à construire... Ils flippaient les mecs ! (...) L'ADN du PSG ? Non, ce sont des choses qu'on pensait ne plus revoir», a analysé le consultant de RMC dans l'émission «After Foot».

PSG : Luis Enrique ne veut pas encenser Emery

Luis Enrique aime décidément prendre les journalistes à contre-pied. Après la qualification du Paris Saint-Germain face à Aston Villa (3-1, 2-3) mardi, en quarts de finale de la Ligue des Champions, une journaliste de la radio espagnole COPE a demandé au coach parisien si son homologue et compatriote Unai Emery méritait des éloges. Et la réponse de l'ancien entraîneur du FC Barcelone risque de vous étonner. «Des compliments pour ce qu'il a réussi à faire avec Aston Villa, d'arriver jusqu'à ce stade de la compétition et d'être à un petit but de la prolongation ? Eh bien... Non. Je pense que je mérite autant de reconnaissance que lui, et que tous les entraîneurs espagnols dans le monde qui essaient de promouvoir nos idées. Respect pour tout le monde. Ce qui nous intéresse, c'est de rivaliser», a répondu l'ex-sélectionneur de l'Espagne.

LDC :

stopper Paris, Riolo ne voit que le Barça

Bien parti pour prendre part aux demi-finales de la Ligue des Champions avant son quart de finale retour contre Aston Villa (3-1 à l'aller) ce mardi (21h), le Paris Saint-Germain s'avance un peu plus comme l'un des favoris de la compétition. Pour l'éditorialiste de RMC Daniel Riolo, il n'existe qu'une équipe capable d'éviter le sacre parisien : le FC Barcelone. «Désormais, je ne vois que le Barça pour véritablement empêcher Paris de gagner la Ligue des Champions cette année. S'il n'y a pas de blessés, je vois vraiment cette équipe comme mûre pour aller au bout d'une histoire qu'on croyait écrite depuis pas mal de temps maintenant», a argumenté le polémiste. Le PSG devra déjà finir le travail face aux Villans afin d'affronter probablement Arsenal au tour suivant... à moins d'un retournement de situation du Real Madrid (0-3 à l'aller) sorti de nulle part.

MILAN : Leao compte rester cet été

Un temps annoncé possible partant en fin de saison, Rafael Leao (25 ans, 30 matchs et 7 buts en Serie A cette saison) devrait finalement rester au Milan AC cet été. Selon La Gazzetta dello Sport, l'ailier portugais ne souhaite pas quitter le club lombard. L'ancien Lillois devrait donc disputer une septième saison sous les couleurs milanaises.

ARGENTINE : L. Messi - «j'ai tout accompli»

Pour beaucoup d'observateurs, Lionel Messi (37 ans) a «fini le jeu» depuis la victoire de l'Argentine lors de la dernière Coupe du monde en 2022. Pour le podcast Simplemente Futbol, l'attaquant de l'Inter Miami, vainqueur de 46 trophées collectifs au cours de sa carrière, a aussi estimé avoir bouclé la boucle. «Je ne peux plus rien demander. Seule la Coupe du monde me manquait. J'ai tout gagné, j'ai tout accompli», a commenté l'octuple Ballon d'Or. C'était vite oublier cette foutue Coupe de France que Messi n'a jamais réussi à gagner avec le Paris Saint-Germain...

ASTON VILLA :

Rashford a marqué des points

Prêté par Manchester United à Aston Villa cet hiver avec une option d'achat à hauteur de 48 millions d'euros, Marcus Rashford (27 ans, 4 matchs en LdC avec Aston Villa cette saison) sera-t-il conservé par les Villans au terme de la saison ? L'attaquant anglais a dans tous les cas marqué des points auprès de son entraîneur Unai Emery lors de la victoire face au Paris Saint-Germain (3-2) mercredi, en quart de finale retour de la Ligue des Champions. «Restera-t-il avec nous cet été ? Vous savez, c'est difficile à dire et à prévoir maintenant. Cela dépend de beaucoup de choses, des circonstances de la fin de saison et de ce qu'il se passera lors des prochaines semaines. Mais il se sent mieux par rapport à son arrivée, il est à l'aise dans l'équipe. Contre le PSG, il a joué un match fantastique et nous sommes très heureux de l'avoir», a réagi le technicien espagnol en conférence de presse après l'élimination de son équipe.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT
Lotissement Saïd Hamdine Bir Mourad Rais – ALGER
N° Identification fiscale : 000016001405697
A. A. D. L.

« RELANCE SUITE A UNE ANNULATION »

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°14/25/AADL/ORAN

LA REALISATION EN TCE DE 400 LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES ET 00 DU PROMOTIONNELS LIBRE AVEC 00 LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » » SIS A LA COMMUNE DE HASSI EL GHELLA, DAÏRA D'EL AMRIA, WILAYA DE AIN TEMOUCHENT.

En application des dispositions du point 3.1.1.3 de la décision n° 42 du 27 Avril 2017 régissant la passation des marchés de l'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement, L'Agence Nationale De L'Amélioration Et Du Développement Du Logement- Direction Régionale d'Oran lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation en TCE de 400 logements promotionnels aides et 00 du promotionnels libre avec 00 locaux à usage commercial et professionnel y compris les travaux de viabilisation « réseaux tertiaires » » Sis à la commune de Hassi El Ghella, Daïra d'El Amria, Wilaya de Ain Temouchent.

Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises qualifiées en bâtiment (comme activité principale), et Travaux Publics ou Hydraulique (comme activité secondaire) et satisfaisant l'ensemble des conditions ci-dessous :

1/ Capacité professionnelle : Le soumissionnaire ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie V (CINQ) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et en travaux publics ou hydraulique comme activité secondaire.

2/ Capacité financière : Le soumissionnaire devra avoir un chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières Années supérieur à 300 000 000,00 DA. Justifié par Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des trois dernières années (visés par les services des impôts).

3/ Capacité technique :

a) Moyens humains : Le soumissionnaire devra avoir un nombre du personnel déclaré à la CNAS :

-Un (01) chef de projet (Architecte ou Ingénieur ou maître dans le domaine du bâtiment ou GC), ayant une expérience minimum de 04 ans.

-Un (01) Ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ou GC ou travaux publics ou hydraulique, ayant une expérience minimum de 03 ans.

Justifié par les pièces administratives et réglementaires y afférent à savoir : l'état nominatif CNAS, diplômes, CV, et les certificats ou attestations de travail et qualité et CASNOS et fiche carrière.

b) Moyens matériels : Le soumissionnaire devra avoir au minimum :

- Deux (02) camions de 15 t ou plus
- Deux (02) engins de Terrassement.
- Une (01) Centrale à béton de 30 M3/h.
- Une (01) grue fixe ou mobile

Justifié par les cartes grises et polices d'assurance pour le matériel roulant, ou factures d'achat ou un procès-verbal de constat récent d'un commissaire-priseur (daté de six mois maximum à la date de soumission pour le matériel non roulant) ou contrat leasing avec une banque.

c) Références professionnelles : Le soumissionnaire au titre du présent appel d'offre doit satisfaire l'une des conditions suivantes :

- Avoir déjà réalisé un cumul de 400 logements ou plus en TCE y/c travaux de VRD tertiaires en prenant en considération un projet de 100 logements d'un seul tenant en TCE.
- Avoir déjà réalisé un projet de 200 logements en un seul tenant en TCE y/c travaux de VRD tertiaires
- Avoir déjà réalisé Trois (03) projets d'équipement en totalité (TCE) de catégorie C y/c compris leurs travaux de viabilisation « Réseaux tertiaires » et un (01) équipements classé à la catégorie D en TCE y/c compris leurs travaux de viabilisation « Réseaux tertiaires ». Justifiées par les attestations de bonne exécution ou attestation d'exécution signées par des maîtres de l'ouvrage publics ou privés comportant l'intitulé du projet, le montant du marché, la date de réception provisoire et la catégorie du projet.

*Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement après complément
*Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.
*Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité ne doivent pas être présentes dans l'offre technique.
*Les entreprises en groupement ne sont pas concernées par cet avis à la concurrence

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet contre le paiement de la somme de Cinq Mille Dinars (5 000,00 DA) non remboursable, représentant les frais de reproduction auprès de :

Direction Régionale de l'AADL d'Oran
Sise à Bloc n°23 cite 1377 logs USTO Bir EL Djir Oran

Le dossier de soumission doit contenir :

- Dossier de candidature
- Offre Technique (Caution de soumission d'un montant supérieur à 01 % de l'offre pour les offres excédantes le montant d'un milliards de dinars en toutes taxes comprises (1 000 000 000,00 DA/TTC).
- Offre Financière

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature ». « offre technique », « offre financière » selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –appel d'offres N°.....l'objet de l'appel d'offres » Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-après :

Direction Régionale « AADL » ORAN
Secrétariat régional (6ème étage)
Sise bloc 23 cité 1377 logements FACE USTO – Wilaya D'ORAN

La durée de préparation des offres est fixée à **QUINZE (15) JOURS** à compter de la date de la première parution du présent appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public BOMOP. Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à **12 H00 (HEURE LIMITE)**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture en séance publique du dossier de candidature, offres techniques et offres financières s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus- indiquée.

Le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour y assister à l'ouverture des plis.

Le Directeur Régional
De l'AADL Oran

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme
et de la Ville

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
De la Wilaya de Tlemcen

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE
CAPACITES MINIMALES DEP / 20/2025
NIF DEP : 413024000013031

La direction des équipements publics de la wilaya de Tlemcen lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales en vu de la réalisation des Lots suivants :

Intitulé : ETUDE ADAPTATION SUIVI CONTROLE ET TRAVAUX DE REALISATION ET EQUIPEMENT DE 08 CENTRES DE PROXIMITE POUR LE STOCKAGE INTERMEDIAIRE DES CEREALES AU NIVEAU DE LA WILAYA DE TLEMCCEN

LOT N° 13: Achèvement des Travaux de Réalisation d'un centre de proximité pour le stockage intermédiaire des céréales à TADJMOUT

Les soumissionnaires qualifiées ; intéressées par le présent avis et qui répondent aux Conditions d'Eligibilité citées ci-dessous, peuvent retirer le cahier des charges auprès de : LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS SIS A HAI DAHLIA –EL KIFFANE- TLEMCCEN.

Conditions d'éligibilité :

Conformément à la loi relative au marché public N°23-12 du 05/08/2023 et l'article 44 du Décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il s'agit d'un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales

Pour que leurs offres soient admises les candidats et soumissionnaires doivent apporter la preuve qu'ils répondent aux conditions d'éligibilité suivantes :

***Pour les entreprises seul :**

- Avoir un Certificat de Qualification et de Classification Professionnelle de catégorie CINQ (5) et plus, qualifié dans le bâtiment comme activité principale et ayant déjà réalisé un (1) projet de même nature des travaux justifiée par une attestation de bonne exécution, délivrée par le maître d'ouvrage public
- Chiffre d'affaire moyen des années (2021-2022-2023) ≥ 50.000.000,00 DA.

- Conformément à l'article 57 du décret présidentiel n° 15-247 du 02 Dhou El-hidja 1436 correspondant au 16 Septembre 2015 portant réglementations de marches publiques le montant minimum du chiffre d'affaire le nombre de bilans et l'absence de références similaires ne doit pas être un motif pour rejeter les candidatures des petites et moyennes entreprises telles que définies par la législation et réglementation en vigueur nouvellement créées sauf si l'objet et la nature du marché l'exigent.

A / Le dossier de candidature comprend :

-1 Une déclaration de candidature dûment remplie est signée et datée par le soumissionnaire.

-2 Une déclaration de probité dûment remplie, signée par le soumissionnaire

-3 Pour les sociétés, une copie des statuts + Attestation des comptes sociaux.

-4 Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

-5 Capacités financières: moyens financiers justifiés par les bilans des années (2021-2022-2023)

-6 Capacités techniques : moyens humains et matériels selon l'article 18 critère d'évaluation du cahier des charge et références professionnelles (attestations d'un projet catégorie B de même nature délivrées par le maître d'ouvrage public selon les conditions d'éligibilité).

-7 Pièce fiscale et para fiscale (NIF, CASNOS, CACOPATH, CNAS, Extrait de rôle, Registre de Commerce Casier Judiciaire, Domiciliation Bancaire)

Conformément à l'article 69 du décret présidentiel 15-247 portant réglementation des marchés public et délégation du service public, les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui devra les fournir dans un délai maximum de 10 jours à compter de la date de saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

B- L'offre Technique:

B-1 Pour les entreprises seul:

- Avoir un Certificat de Qualification et de Classification Professionnelle de catégorie CINQ (5) et plus, qualifié dans le bâtiment comme activité principale et ayant déjà réalisé un (1) projet de même nature. Justifiée par une attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage public
- Chiffre d'affaire moyen des années (2021-2022-2023) ≥ 50.000.000,00 DA.

B-2 Pour groupement des entreprises

- Le chef de file doit avoir Certificat de Qualification et Classification Professionnelle de catégorie CINQ (5) et plus dans le domaine de Bâtiment, comme activité principale et avoir réalisé un (1) projet de même nature justifiée par une attestation de bonne exécution délivrées par le maître d'ouvrage public et les membres du groupement avoir Certificat de Qualification et Classification Professionnelle de catégorie cinq (5) et plus dans le domaine de Bâtiment, comme activité principale
- Chiffre d'affaire du moyen des années (2021-2022-2023) cumul entre chef de file et tous les membres de groupements ≥ 100.000.000,00 DA.
- Le groupement doit présenter un protocole d'accord.

-La déclaration à souscrire dûment remplie et signée par le soumissionnaire.

-Le présent cahier des charges dûment rempli et signé, portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

-Planning des travaux avec délai de réalisation, signé et cacheté.

-Mémoire Technique Justificatif (le non renseignement et la non signature du Mémoire Technique Justificatif implique le rejet de l'offre.)

- PV de visite de site.

C- L'offre financière:

-La lettre de soumission remplie, signée et datée par le soumissionnaire (Le non rempli du montant de la soumission en chiffre et en lettre implique le rejet de l'offre)

-Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli, signé et daté par le soumissionnaire.

-Le détail quantitatif estimatif (DQE) dûment rempli et signé et daté par le soumissionnaire.

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, spécifications et plans (cas échéant) figurant au dossier d'appel d'offres.

Les offres doivent être déposées à : La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de TLEMCCEN ; sise HAI DALLIA-KIFFANE – TLEMCCEN en trois plis séparés portant les mentions :

A/ Dossier de candidature
B/ Offre Technique
C/ Offre Financière

Les trois plis seront déposée dans une 4^{ème} enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 20/2025
Intitulé : ETUDE ADAPTATION SUIVI CONTROLE ET TRAVAUX DE REALISATION ET EQUIPEMENT DE 08 CENTRES DE PROXIMITE POUR LE STOCKAGE INTERMEDIAIRE DES CEREALES AU NIVEAU DE LA WILAYA DE TLEMCCEN
LOT N° 13: Achèvements des Travaux de Réalisation d'un centre de proximité pour le stockage intermédiaire des céréales à TADJMOUT

La date limite de dépôt des offres est fixée au plus tard DIX (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres plus la durée de préparation des offres.

Les plis seront déposés le jour de l'ouverture à 13.30h au plus tard, l'ouverture des plis se tiendra à 14 h00 au siège de la DEP TLEMCCEN.

Les soumissionnaires sont cordialement invités d'y assister ou se faire représenter.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE MASCARA
N° identification Fiscale 099829066206233

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° : 39/2025

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara sise à Rue Sidi Kada Belmokhtar Zone 8- Wilaya de Mascara, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant le projet du cahier des charges pour la réalisation des projets détaillés ci-dessous :

Projet et programme	Condition d'éligibilité	
	Classification professionnel	Capacité financière et Professionnel
Réalisation des projets suivants : -40LPL à EL GHOMRI AVEC VRD (type F3) En lot unique -40LPL à MATEMORE AVEC VRD (type F3)En lot unique. -40LPL à MACTAA DOUZE AVEC VRD (type F3) En lot unique. -40LPL à EL AOUF AVEC VRD (type F3) En lot unique - 40LPL à AIN FEKAN AVEC VRD (type F3)En lot unique. - 40LPL à ZAHANA AVEC VRD (type F3)En lot unique. - 24LPL à GUERDJOU AVEC VRD (type F3)En lot unique. - 40LPL à OUED TARIA AVEC VRD (type F3)En lot unique. Programme : 2ème Tranche 2024	Groupement d'entreprises disposant de la catégorie II Ou plus : activités Principales ou secondaires (bâtiments)	Ayant un chiffre d'affaires moyen des trois meilleurs des 05 dernières années égales ou supérieures à 4 000 000.00 DA <u>Où</u> Ayant déjà réalisé au moins un projet classé a catégorie (A)
Réalisation des projets suivants : -64LPL à SIDI ABDELMOUMEN AVEC VRD (type F3)En lot unique -48LPL à CHORFA AVEC VRD (type F3) En lot unique. -48LPL à HACHEM AVEC VRD (type F3) En lot unique. -60LPL à OGGAZ AVEC VRD (type F3) En lot unique - 72LPL à SIDI KADA AVEC VRD (type F3) En lot unique Programme : 2ème Tranche 2024	Groupement d'entreprises disposant de la catégorie II Ou plus : activités Principales ou secondaires (bâtiments)	Ayant un chiffre d'affaires moyen des trois meilleurs des 05 dernières années égales ou supérieures à 10 000 000.00 DA <u>Où</u> Ayant déjà réalisé au moins un projet classé a catégorie (A)
Réalisation des projets suivants : -80LPL à RAS AIN AMIROUCHE AVEC VRD (type F3) En lot unique. -80LPL à BOUHENNI AVEC VRD (type F3) En lot unique. -80LPL à GHRIS AVEC VRD (type F3) En lot unique -80LPL à TIGHENNIFA AVEC VRD (type F3) En lot unique Programme : 2ème Tranche 2024	Groupement d'entreprises disposant de la catégorie III plus : activités Principales ou secondaires (bâtiments)	Ayant un chiffre d'affaires moyen des trois meilleurs des 05 dernières années égales ou supérieures à 20 000 000.00 DA <u>ET</u> Ayant déjà réalisé au moins un projet classé a catégorie (B)

Le montant minimum du chiffre d'affaires, le nombre de bilans et l'absence de références similaires ne doivent pas être des motifs pour rejeter les candidatures des petites et moyennes entreprises, telles que définies par la législation et la réglementation en vigueur, nouvellement créées, sauf si l'objet et la nature du marché l'exigent.

Les offres, accompagnées obligatoirement des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charges, (Instructions aux soumissionnaires) doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes :

- Une 1^{ère} enveloppe pour le dossier de candidature » avec l'ensemble des documents exigés dans le présent cahier des charges - instructions aux soumissionnaires.
- Une 2^{ème} enveloppe pour « l'offre technique »; avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une 3^{ème} enveloppe pour « l'offre financière »; avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.

NB : les soumissionnaires peuvent examiner et retirer le cahier des charges gratuitement du site Agréé par le ministre des finances www.marches-publics.gov.dz

A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERALE DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE MASCARA
« SOUMISSION A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N°39 :/2025

Projet du Cahier des Charges Portant la réalisation en TCE avec VRD des projets suivants :

- 40LPL à EL GHOMRI AVEC VRD (type F3) En lot unique
 - 40LPL à MATEMORE AVEC VRD (type F3)En lot unique.
 - 40LPL à MACTAA DOUZE AVEC VRD (type F3) En lot unique.
 - 40LPL à EL AOUF AVEC VRD (type F3) En lot unique
 - 40LPL à AIN FEKAN AVEC VRD (type F3)En lot unique.
 - 40LPL à ZAHANA AVEC VRD (type F3)En lot unique.
 - 24LPL à GUERDJOU AVEC VRD (type F3)En lot unique.
 - 40LPL à OUED TARIA AVEC VRD (type F3)En lot unique.
 - 64LPL à SIDI ABDELMOUMEN AVEC VRD (type F3) En lot unique
 - 48LPL à CHORFA AVEC VRD (type F3) En lot unique.
 - 48LPL à HACHEM AVEC VRD (type F3) En lot unique.
 - 60LPL à OGGAZ AVEC VRD (type F3) En lot unique
 - 72LPL à SIDI KADA AVEC VRD (type F3) En lot unique
 - 80LPL à RAS AIN AMIROUCHE AVEC VRD (type F3) En lot unique.
 - 80LPL à BOUHENNI AVEC VRD (type F3) En lot unique.
 - 80LPL à GHRIS AVEC VRD (type F3) En lot unique
 - 80LPL à TIGHENNIFA AVEC VRD (type F3) En lot unique
- Programme : 2ème Tranche 2024

La date de dépôt des offres est fixée au 15^{ème} jour avant 13 heure, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 13 heures. Cet avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires d'y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de Week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires auprès du siège de la direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara.

LE DIRECTEUR GENERAL

ANEP N° 2531006048

19 - 04 -2025

jeunesse d'Algérie

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE MASCARA
N° identification Fiscale 099829066206233

AVIS DE CONSULTATION : 41/2025

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara sise à Rue Sidi Kada Belmokhtar Zone - 8- Wilaya de Mascara, lance un avis de consultation pour l'achèvement des 68/200 LPA + locaux sans VRD à KHESSIBIA Commune de Mascara ; Wilaya de MASCARA, programme Année 2019.

- BLOC N° 01 (R+S) B1 : 12 LOGEMENTS F3 + 12 LOGEMENTS F4
- BLOC N° 02 (R+S) BC1 : 22 LOGEMENTS F3 + Locaux
- BLOC N° 03 (R+S) BC1 : 22 LOGEMENTS F3 + Locaux

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises répondant aux conditions d'éligibilité portées sur le tableau suivant :

Qualification exigée	Chiffre d'affaire moyen des trois dernières années
catégorie III et plus dont l'activité principale ou secondaire bâtiment	15 000 000,00 DA justifiés par les bilans fiscaux des trois dernières années 2021-2022-2023 visés par les services fiscaux ou par le commissaire des comptes

➤ Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'office de promotion et de gestion immobilière de Mascara sise à Rue Sidi Kada Belmokhtar Zone-8- Wilaya de Mascara, contre paiement des frais de reproduction fixés à (2000 DA) non remboursables.

Les offres, accompagnées obligatoirement des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charges, Le dossier des offres doit contenir le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont constitués des documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article « 16 » pages « du 28 au 30 » doivent être présentées dans trois enveloppes distinctes :

1- Une enveloppe dénommée « dossier de candidature » contient :

- déclaration de candidature (selon modèle), rempli, signé, cachetée datée par le soumissionnaire.
- Une déclaration de probité (selon modèle), rempli, signé, cachetée datée par le soumissionnaire
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

- moyens humains : liste des moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) appuyée de l'état des effectifs déclarés à la CNAS ; et justifier par les attestations d'affiliation délivrée par les services de la CNAS valide au moins pour 03 mois plus les diplômes plus attestation de travail.

- moyens matériels : la liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyée de toutes pièces justificatives (cartes grises police d'assurance en cours de validité, facture ou PV de constat de l'huissier de justice ou expert agréé pour le matériel fixe), pour le matériel loué sa justification doit être par un contrat de location notarié

- Planning d'avancement des travaux faisant ressortir la proposition du délai de la réalisation.

a-Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification catégorie III et plus activité principale ou secondaire bâtiment.

b-Capacités financières :

- Moyens financiers justifiés par les bilans fiscaux des trois derniers exercices dûment visés par les services fiscaux ou par le commissaire des comptes
- Relevé d'identité bancaire.

2- Une enveloppe dénommée « l'offre technique » contient :

- Une déclaration à souscrire.
- un mémoire technique justificatif (voir annexe)
- compléter le présent cahier des charges par la mention manuscrite « lu et accepté »

3- Une enveloppe dénommée « l'offre financière » contient :

- Lettre de soumission (selon modèle joint) ;
- le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme à l'adresse suivante :

A

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERALE DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE MASCARA
« SOUMISSION A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

AVIS DE CONSULTATION N°: 41/2025

L'achèvement des 68/200 LPA + locaux sans VRD à KHESSIBIA ; Commune de Mascara, Wilaya de MASCARA.

- BLOC N° 01 (R+S) B1 : 12 LOGEMENTS F3 + 12 LOGEMENTS F4
- BLOC N° 02 (R+S) BC1 : 22 LOGEMENTS F3 + Locaux
- BLOC N° 03 (R+S) BC1 : 22 LOGEMENTS F3 + Locaux

• La durée de préparation des offres est fixée au (15ème) jour à partir de la première parution sur les quotidiens nationaux ou sur le BOMOP.

• Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres, heure de dépôt à 13h00 (heure limites).

• Les soumissionnaires pourront assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h00.

• Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

• La validité de l'offre égale à la durée de préparation des offres augmentée de 90 jours et ce à compter de la date de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR GENERAL

ANEP N° 2531006074

19 - 04 -2025

jeunesse d'Algérie

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA
DAIRA DE MOHAMMADIA
COMMUNE DE SEDJERARA
NIF: 098429355050418

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Le president de l'assemblée populaire communal de sedjerara ,
Informe tous les soumissionnaires participants à l'avis d'appel
d'offres ouvert exigence capacité minimale , Objet :
**Approvisionnement les écoles primaires en denrées alimentaires
année 2025 :**

LOTn° 04 : Dérivés Laitiers (fromage, yaourt)

L'Annulation de l'avis d'attribution provisoir publié dans les
quotidiens nationaux *rouh elriadhia* le 18/12/2024 et *jeunesse d'algerie*
le 19/12/2024

Le president de l'APC

ANEP N° 2531006061

19 - 04 -2025

jeunesse d'Algérie

Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale
de Communication, d'Edition et de Publicité.

Agence ANEP 01,

Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45

020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@ anep.com.dz

agence.annaba@ anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

19 - 04 -2025

jeunesse d'Algérie

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Continuité de la scolarité des élèves hospitalisés



Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Saâdaoui, a réaffirmé, jeudi à Blida, l'engagement de l'État à assurer toutes les conditions nécessaires pour garantir la continuité de la scolarité pour les élèves nécessitant une hospitalisation de longue durée afin de leur donner espoir et de les aider à se rétablir. « L'État veille à assurer les conditions de scolarisation au profit de tous les élèves à travers le territoire national, notamment ceux résidant dans des régions éloignées ou ne pouvant pas se déplacer aux établissements éducatifs pour des raisons sanitaires, à l'instar des élèves hospitalisés nécessitant des soins particuliers », a déclaré Saâdaoui, à l'issue de sa visite d'une classe intégrée au Service de cancérologie de l'hôpital Mohamed Yazid, à l'occasion de la Journée du savoir (16 avril).

337 élèves admis dans des classes intégrées au niveau d'établissements hospitaliers

Le ministre a, à cet égard, fait état de 337 élèves admis dans des classes intégrées au niveau d'établissements hospitaliers durant la durée des soins à travers le territoire national, encadrés par un staff pédagogique, pour garantir la continuité de leur scolarité durant leur hospitalisation. A noter que le ministre avait entamé sa visite dans la wilaya de Blida en s'enquérant des conditions de scolarité de la classe intégrée au Service de cancérologie de l'hôpital Mohamed Yazid (ex-Ferroudja), où il a procédé à la distribution de ca-

deaux symboliques aux enfants malades qui ont exprimé leur joie pour cette initiative louable. En vue de garantir un enseignement de qualité, Saâdaoui a appelé à poursuivre « l'élaboration et l'actualisation des programmes éducatifs, en recourant aux meilleures méthodes permettant l'exploitation des capacités des élèves et l'éclosion de talents pour réaliser les objectifs éducatifs et alléger le poids du cartable, outre la nécessité d'inclure les outils technologiques modernes dans le système éducatif ». Le ministre a appelé, également, « à poursuivre les efforts visant l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des personnels du secteur, à travers la prise en charge optimale de leurs préoccupations, de concert avec les organisations syndicales, notamment les services économiques et les corps communs.

ABDELKADER BENDAMECHE

Le chaâbi au bout de la plume

Abdelkader Bendamèche est un chercheur, écrivain et musicologue algérien né le 26 septembre 1949 à Mostaganem. C'est tout jeune qu'il s'imprégna de la musique et son cœur battait plus particulièrement très fort en faveur de la musique traditionnelle. Tout en continuant d'entretenir ce jardin artistique florissant, Abdelkader Bendamèche poursuit ses études jusqu'à obtenir son diplôme de l'école nationale d'administration (ENA). Bendamèche a assumé de nombreuses responsabilités comme celle occupée au sein de l'administration centrale du ministère de la Culture en 1983. Il y connut ses lettres de

noblesse. Il y occupa de nombreux postes de responsabilité. En 1994, il fut membre fondateur du Conseil national économique et social. Bendamèche est producteur de nombreuses émissions à la radio et à la télévision nationales. Très passionné par la chanson chaâbie, il mène des recherches qui aboutissent à l'écriture de livres ayant tous un rapport avec son thème de prédilection. Il a, notamment écrit sur l'histoire du patrimoine musical algérien. Abdelkader Bendamèche a écrit de nombreux livres sur les grandes figures de la chanson algérienne. Il est Commissaire général du Festival national

de la chanson chaâbie » ainsi que de celui de la poésie melhoun. En 2012, Abdelkader Bendamèche a été nommé président du Conseil national des arts et des lettres et directeur général de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel. Parmi les livres de Abdelkader Bendamèche, on peut citer : Les grandes figures de l'art musical algérien, Florilège ou l'œuvre d'El Boudali Safir réunie, El Hadj Mrizek ou l'autre école du chaâbi, Cheikh Hssissen, le chaâbi, la révolution, un parcours, Mahboub Bati, un artiste de légende, Cheikh Amar Ezzahi ou l'éclat juvénile de la chanson chaâbie, etc.

UNE ÉQUIPE ALGERO-NEERLANDAISE

A BOUIRA

Un film en hommage à l'inspecteur Tahar

Une équipe d'artistes et de comédiens algériens et néerlandais, dont l'acteur et scénariste Hakim Traidia, sont depuis quelques jours à Bouira, où ils ont lancé le chantier de réalisation d'un film intitulé Énigma en hommage au regretté Hadj Abderrahmane, dit « l'inspecteur Tahar ». « C'est un honneur pour nous de réaliser un film en hommage au défunt célèbre inspecteur Tahar dans la wilaya de Bouira », a déclaré à l'APS le réalisateur Hakim Traidia, lors d'une visite lundi à la Maison de la culture Ali Zamoum. D'une durée de 100 minutes, ce film est un long métrage dont le tournage a été lancé le 8 avril en cours à Bouira, et se poursuivra jusqu'au 20 avril du même mois, selon les détails fournis par Mohamed Djennadi, chargé de la communication à la direction de la culture de la wilaya de Bouira. Une fois achevé, ce film sera projeté en langue arabe et néerlandaise avec un sous-titrage en français, et en anglais, selon le synopsis présenté par Mohamed Djennadi. Hakim Traidia a précisé que ce nouveau film « se veut un hommage à l'inspecteur Tahar qui a marqué des générations d'Algériens avec ses films entre les années 1960 et 1980 ». Des acteurs et comédiens algériens, à l'instar de Mustapha Laribi, Abdelkrim Derradji, Fodil As-soul et Mouni Boualem, mais aussi des acteurs néerlandais, prennent part à la réalisation du film. L'histoire du film tourne autour du jeune Mouloud, un expert en informatique, qui rêve de créer son propre jeu, où le personnage principal sera son père Dahmane, et son ami Yahia qui étaient autrefois amis, mais qui ne se parlent plus depuis une dispute. Auparavant, ils travaillaient ensemble en tant qu'imitateurs du célèbre duo « L'inspecteur Tahar et l'Apprenti », et Mouloud a tenté à maintes reprises, sans succès, de les réconcilier, jusqu'au jour où il découvre un jeu mystérieux qui offre l'accès à un logiciel permettant de créer des avatars de personnes réelles dans un monde virtuel. Sans hésiter, il crée des avatars de son père Dahmane et de son ami, et les plonge dans des aventures rocambolesques. Et l'histoire se poursuit avec de nombreuses péripéties dans un monde virtuel.

EXPO

Un hommage à Edouard Verschaffelt

Une exposition regroupant une quarantaine de reproductions d'œuvres plastiques d'Edouard Verschaffelt, peintre orientaliste belge, établi à Boussaâda, depuis 1919 où il vécut jusqu'à sa mort en 1955, a été inaugurée lundi à Alger sous l'intitulé, Le patrimoine culturel algérien à travers un regard belge. Visible jusqu'à ce 17 avril à l'Assemblée populaire nationale (APN), cette rétrospective sur l'œuvre prolifique d'Edouard Verschaffelt a été ouverte par le président de l'APN, Brahim Boughali, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, l'ambassadeur du Royaume de Belgique, Jean Jacques Quairiat, le wali délégué de Boussaâda, Riad Benahmed, la fille de l'artiste belge mise à l'honneur, Mme Samia Madeleine Verschaffelt ainsi que la commissaire de cette exposition, Amel Mihoub qui s'est chargée de sa présentation. Dédiée à la mémoire du peintre Edouard Verschaffelt (1874-1955), qui avait « développé un profond attachement pour l'Algérie, avec une fascination particulière pour la ville de Boussaâda », cette exposition déjà présentée dans cette ville du centre de l'Algérie, puis à Alger en 2022, est reconduite dans la capitale, organisée cette fois-ci conjointement par l'APN et l'ambassade du Royaume de Belgique, à l'occasion du mois du patrimoine (18 avril -18 mai). En présence de plusieurs représentants de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger, de directeurs de musées, de députés, ainsi que d'étudiants de l'Ecole nationale supérieure des beaux arts d'Alger, le président de l'APN a réitéré la « ferme volonté de l'Algérie à promouvoir la richesse de ses acquis culturels pluriels et la nécessité de sensibiliser à leur valorisation et leur préservation, afin de consacrer la culture, l'histoire et l'identité de la société algérienne ». Brahim Boughali a rappelé que « l'Algérie a inspiré nombre d'artistes-plasticiens étrangers de renommée internationale, à l'image du célèbre Pablo Picasso ou encore Etienne Nassreddine Diné et Edouard Verschaffelt... ». De son côté, Zouhir Ballalou a estimé que « cette exposition exceptionnelle qui célèbre une partie de la mémoire commune entre l'Algérie et le Royaume de Belgique », était « le couronnement d'un parcours coopératif et artistique d'exception entre les deux pays ». L'ambassadeur du Royaume de Belgique en Algérie, a déclaré qu'« à travers cette initiative, nous rendons hommage à un homme dont le parcours personnel et artistique illustre avec émotion la richesse du dialogue entre nos deux pays ». Situations sociales et individuelles de vie paysanne, personnages aux regards innocents, natures aux climats printaniers, cavaleries, entre autres œuvres picturales et pastorales, l'exposition présente des tableaux qui restituent les « liens de cœur » de l'artiste à la terre d'Algérie. Les peintures intimistes familiales et les portraits d'Edouard Verschaffelt, dont de nombreux illustrant sa femme et sa fille, sont présents dans plusieurs collections privées et des musées, notamment en Algérie, en Belgique et en France.

NUCLEAIRE IRANIEN

La Russie «prête» à faire «tout son possible» pour une solution diplomatique

La Russie est «prête» à faire «tout son possible» pour aider à trouver une solution diplomatique sur le dossier nucléaire iranien, a assuré hier le Kremlin, à quelques jours de nouvelles discussions entre l'Iran et les États-Unis. « La Fédération de Russie reste prête à faire tout son possible pour contribuer au règlement de la situation autour du programme nucléaire iranien par des moyens politico-diplomatiques », a déclaré le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, lors d'un briefing. « Nous serons prêts à faire tout ce qui dépendra de nous », a-t-il affirmé, en répondant à une question si Moscou pouvait devenir l'un des garants d'un éventuel accord entre Téhéran et Washington. Cette déclaration intervient alors que le chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghtchi, est attendu à Moscou « en fin de semaine », selon Téhéran, pour aborder la question des pourparlers entre l'Iran et les États-Unis, avant un nouveau cycle de discussions avec Washington samedi. L'Iran et les États-Unis, qui n'ont plus de relations diplomatiques depuis 1980, ont échangé sa-



medi dernier sous la médiation du sultanat d'Oman sur l'épineuse question du nucléaire iranien. La Russie est l'un des membres d'un accord international sur le nucléaire conclu avec l'Iran en 2015. Depuis son retour à la Maison-Blanche en janvier, il a appelé l'Iran à négocier un nouveau texte et menacé d'attaquer le pays en cas d'échec de la diplomatie. « Araghtchi arrivera, aujourd'hui, à Moscou pour des consultations avec de hauts responsables russes », a annoncé sur X l'ambassadeur iranien en Russie, Kazem Jalali. « L'avancement des relations bilatérales, la coopération régionale et l'interaction sur la scène internationale figurent au programme de cette visite », a-t-il précisé.

Reprise des discussions entre l'Iran et les États-Unis

Le ministre des affaires étrangères iranien, Abbas Araghtchi, a fait part de ses « sérieux doutes sur les intentions et les motivations » des États-Unis, vendredi 18 avril, à la veille de la deuxième session de pourparlers avec Washington sur le programme nucléaire de Téhéran, qui sont prévus à Rome, sous la médiation du sultanat d'Oman. En dépit de ses réserves, le chef de la diplomatie iranienne assure « participer malgré tout aux négociations de demain. Nous sommes

tout à fait prêts à œuvrer en faveur d'un règlement pacifique concernant le programme nucléaire pacifique de l'Iran ». Pour sa part, la Russie est prête à « aider, à être médiatrice, à jouer n'importe quel rôle qui sera utile du point de vue de l'Iran et acceptable pour les États-Unis », a déclaré son ministre des affaires étrangères, Sergueï Lavrov. Moscou « part du principe que la seule option possible (...) est un accord qui porterait exclusivement sur le volet nucléaire », a-t-il souligné, mettant en garde contre des tentatives de « charger les discussions avec des questions qui n'ont rien à voir avec le dossier nucléaire et de créer ainsi une situation très risquée ».

LE CHEF DES FSR ANNONCE UN GOUVERNEMENT RIVAL

Le Soudan dénonce «un dangereux précédent»

Le chef des paramilitaires soudanais des Forces de soutien rapide (FSR), Mohamed Hamdane Daglo a annoncé mardi la mise en place d'un gouvernement rival, alors que la guerre au Soudan entre dans sa troisième année. « En cet anniversaire, nous affirmons avec fierté la formation d'un gouvernement de paix et d'unité », a indiqué le chef des Forces de soutien rapide (FSR) sur son compte Telegram, annonçant notamment une « nouvelle monnaie » et de nouvelles cartes d'identité. Le Soudan, troi-

sième plus grand pays d'Afrique en superficie, est en proie depuis le 15 avril 2023 à une guerre sanglante entre l'armée du général Abdel Fattah al-Burhane, dirigeant de facto du pays depuis le coup d'État de 2021, et les paramilitaires des FSR, dirigés par son ancien adjoint et rival, le général Mohamed Hamdane Daglo. Le conflit, qui est entré mardi dans sa troisième année, a fait des dizaines de milliers de morts et plongé certaines régions du pays dans une famine extrême. Dans son document

de 6 pages, le général Daglo prétend qu'il ne s'agit pas « d'un État parallèle », mais de « l'unique avenir viable » pour le pays. « Notre gouvernement fournira les services de base - éducation, santé, justice - non seulement dans les zones contrôlées par les Forces de soutien rapide et les mouvements armés, mais dans tout le pays. Nous créerons une nouvelle monnaie, relancerons l'économie et délivrerons de nouveaux documents d'identité », a déclaré celui que l'on surnomme aussi « Hemedti ».

400000 ENFANTS POURRAIENT SOUFFRIR DE «MALNUTRITION SEVERE»

175000 réfugiés syriens ont quitté la Turquie

Plus de 400000 enfants en Syrie risquent de souffrir de «malnutrition sévère» après la suspension de l'aide par les États-Unis, a alerté mercredi l'ONG Save the Children, qui affirme avoir dû réduire ses activités dans le pays. Dans un communiqué, Bujar Hoxha, directeur de Save the Children pour la Syrie, a appelé la communauté internationale à combler d'urgence le déficit de financement, soulignant que les besoins étaient «plus élevés que jamais» après des années de guerre et d'effondrement économique. « Plus de 416000 enfants en Syrie sont actuellement exposés à un risque important de malnutrition sévère à la suite de la suspension soudaine de l'aide étrangère », selon le communiqué, qui explique qu'il s'agit de l'aide américaine. Le président américain, Donald Trump, a démantelé l'Usaid, l'agence américaine de développement, qui gérait un budget annuel de 42,8 milliards de dollars, représentant à lui seul 42% de l'aide humanitaire déboursée dans le monde. Le gel de cette aide a forcé Save the Children à interrompre plus du tiers de ses programmes de nutrition en Syrie, impactant plus de 40 500 enfants de moins de cinq ans, selon le communiqué. M. Hoxha a affirmé que cela intervenait «au plus mauvais moment», car «les besoins en Syrie sont plus grands que jamais». Les cliniques de Save the Children toujours ouvertes montrent «une augmentation des cas de malnutrition», a ajouté l'organisation caritative. Près de 14 ans de conflit qui ont ravagé la Syrie ont quasiment anéanti le système de santé et l'infrastructure du pays. En février, le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a estimé que neuf Syriens sur dix vivaient désormais dans la pauvreté et étaient confrontés à l'insécurité alimentaire, notant que «la malnutrition est en augmentation, en particulier chez les enfants». Selon Save the Children, plus de 650000 enfants de moins de cinq ans en Syrie souffrent désormais de «malnutrition chronique» et plus de 7,5 millions d'enfants dans tout le pays ont besoin d'une aide humanitaire, «le nombre le plus élevé depuis le début de la crise». Appelant la communauté internationale à intervenir «d'urgence» pour combler le déficit, Hoxha a souligné que les enfants de Syrie «payent le prix de décisions prises à des milliers de kilomètres» de chez eux.

L'ENTITE EXCLUT TOUTE ENTREE D'AIDE ALIMENTAIRE A GHAZA

11 martyrs, dont des enfants, dans les frappes sionistes

La Défense civile palestinienne a annoncé, hier, 11 martyrs parmi lesquels des femmes et des enfants dans des frappes sionistes dans la bande de Gaza. « Nos équipes ont transféré à l'hôpital al-Chifa de la ville de Gaza 10 martyrs et plusieurs blessés, dont un certain nombre d'enfants et de femmes, à la suite du ciblage de la maison de la famille Hassouna », a déclaré le porte-parole de cette organisation de secours, Mahmoud Bassal. Il a précisé que la frappe avait eu lieu «à l'aube» dans le quartier d'al-Tuffah, au nord-est de la ville de Gaza. Une fillette a aussi été tuée dans le bombardement d'une maison à l'ouest de Khan Younès, dans le sud du territoire palestinien. L'entité sioniste a repris ses bombardements sur la bande de Gaza le 18 mars, mettant fin à une trêve de deux mois avec le Hamas. Le ministère de la Santé a indiqué mardi qu'au moins 1 630 Palestiniens avaient été tués depuis la reprise de l'agression barbare, portant à 51 000 le nombre de martyrs depuis le début de cette guerre. Les efforts en vue de restaurer le cessez-le-feu sont jusqu'à présent restés vains, le gouvernement Netanyahu n'ayant d'autre plan que celui d'un expansionnisme forcené et d'une protection face aux poursuites judiciaires à l'encontre de Netanyahu et de certains membres pour corruption. Le Hamas dit avoir reçu et examiné une proposition sioniste par l'intermédiaire de médiateurs égyptiens sur une éventuelle trêve. Selon un haut responsable du mouvement, l'entité sioniste demande le retour de dix prisonniers vivants en échange d'une trêve d'«au moins 45 jours», de la libération d'un total de 1 231 détenus palestiniens et d'une autorisation de faire entrer de l'aide humanitaire dans Gaza. Une trêve du 19 janvier au 17 mars avait permis le retour en Israël de 33 prisonniers, incluant huit morts, en échange de la sortie d'environ 1 800 Palestiniens des prisons sionistes.

Heures de prières

Fajr 05:32
Dhuhr 13:07
Asr 16:46
Maghrib 19:32
Isha 20:53



www.jeunessedalgerie.dz

jeunesse d'Algérie



Quotidien national d'information

SAMEDI 19 AVRIL 2025

L'HUILE D'OLIVE ALGERIENNE ARDHI

Deux médailles d'or lors d'un concours international

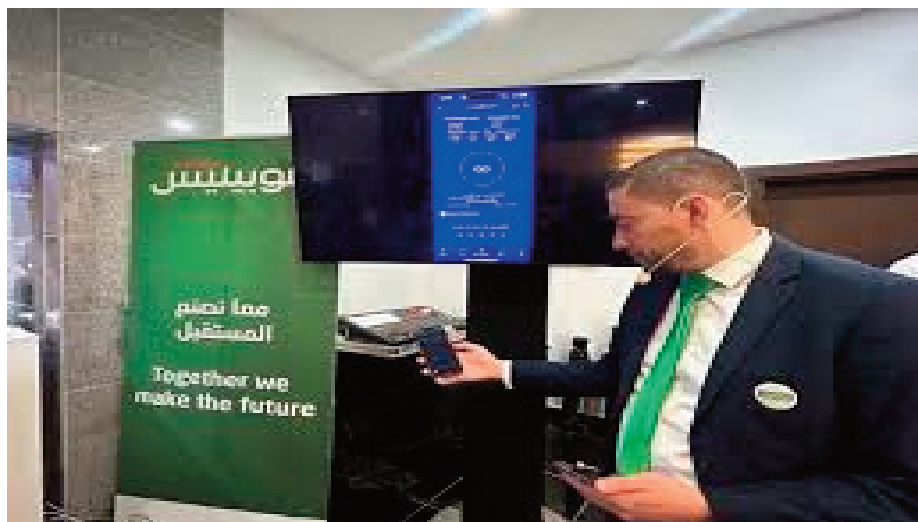


L'huile d'olive vierge extra Ardhi a été distinguée lors d'un concours international qui s'est tenu à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis. Ce concours, l'Afro-Asian International Olive Oil Competition (AAIOOC), a eu lieu du 1er au 4 avril 2025, sous l'organisation de Global International Olive Oil Competition (GIOOC). Lors de cette rencontre, l'huile Ardhi a obtenu deux médailles d'or : l'une dans la catégorie « Qualité » et l'autre dans la catégorie « Santé ». Le jury, composé de dix spécialistes venus de différents pays, a évalué les produits en compétition.

MOBILIS

Tests réussis pour la 5G avant son lancement officiel

L'opérateur de téléphonie mobile, Mobilis, a effectué, jeudi, des tests réussis pour la 5G dans le cadre des premiers essais de cette nouvelle technologie avant son lancement officiel, prévu au deuxième semestre de l'année en cours. Lors d'une rencontre qui s'est tenue en son siège à Alger, Mobilis a présenté, en avant-première, les avancées significatives réalisées en matière de connectivité de cette nouvelle génération de téléphonie mobile. A cet effet, l'équipe tech-



nique de Mobilis a évalué la performance et la fiabilité de la 5G dans un environnement

contrôlé en veillant au respect des normes internationales permettant d'assurer aux

utilisateurs « une expérience de connectivité inégalée », a-t-on souligné, selon l'agence APS.

FIAT

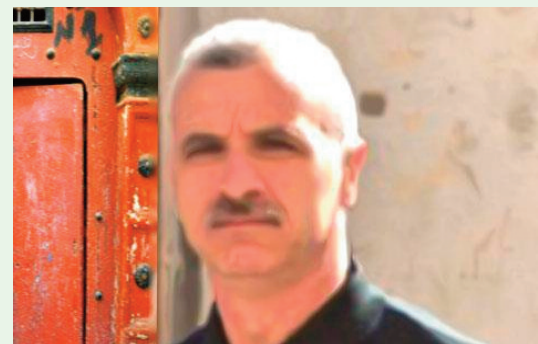
Un nouveau modèle



Après la Fiat 500, le Doblo dans ses deux déclinaisons utilitaire et touristique, un nouveau modèle devrait bientôt être produit à l'usine Fiat de Tafraoui, près d'Oran. Selon un site spécialisé dans l'automobile, des kits destinés à assembler ce nouveau véhicule sont déjà arrivés au port d'Oran. Il pourrait s'agir de la Grande Panda, un petit SUV récemment lancé par la marque italienne. Officiellement, Fiat Algérie n'a pas encore communiqué sur cette nouveauté.

La chronique

RENCONTRE JUTEUSE



La première rencontre régionale des journalistes et professionnels des médias algériens, organisée jeudi à Oran, s'est achevée sur une série de recommandations et propositions formulées par les participants. Issus de diverses institutions médiatiques, ces acteurs ont travaillé au sein d'ateliers thématiques afin de soutenir la profession journalistique et de la porter à un niveau d'excellence. Le premier atelier, dédié à « La nouvelle législation encadrant le secteur de la communication et la déontologie professionnelle », a plaidé pour un renforcement de la protection juridique et sociale des journalistes. Les participants ont insisté sur l'adoption d'un texte organisant le statut particulier du journaliste, ainsi que sur l'élaboration de mesures d'application relatives à la création d'un fonds de soutien à la presse écrite, audiovisuelle et électronique. Une proposition novatrice a également émergé : inclure le journalisme dans la catégorie des métiers pénibles, permettant ainsi aux professionnels du secteur de bénéficier des avantages afférents. L'atelier sur « La réalité de la presse audiovisuelle, écrite et électronique face aux nouveaux défis de l'intelligence artificielle et des technologies de la 5G » a mis en lumière l'impérieuse nécessité de former les journalistes aux outils d'intelligence artificielle. Les intervenants ont suggéré un partenariat stratégique entre le ministère de la Communication et les startups spécialisées, afin d'accélérer le développement de la presse numérique. Par ailleurs, les recommandations ont souligné l'urgence de créer un Conseil de déontologie des médias et de relancer le fonds de soutien à la presse, tout en renforçant les synergies entre les universités et les rédactions. Enfin, l'atelier consacré à « La communication institutionnelle et son rôle dans la promotion de l'image de l'Algérie » a appelé à la création d'une haute autorité nationale dédiée, dotée d'un budget adapté aux enjeux de la transition numérique. Cette instance aurait pour mission de coordonner une stratégie de communication cohérente, valorisant l'image du pays sur la scène internationale. Au-delà des propositions concrètes, cette rencontre a offert un cadre de réflexion essentiel pour l'avenir des médias algériens. En outillant mieux les professionnels, en modernisant les cadres légaux et en intégrant les innovations technologiques, l'Algérie se donne les moyens de former une nouvelle génération de journalistes, capables de défendre avec rigueur et créativité les réalités de leur pays.

Abdellah Ouldamer